IHEDN MIDI-PYRENEES	Ariège – Aveyron – Haute-Garonne - Gers – Lot
	Hautes-Pyrénées - Tarn - Tarn et Garonne

RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES AUDITEURS

DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE

REGION DE TOULOUSE – MIDI-PYRENEES

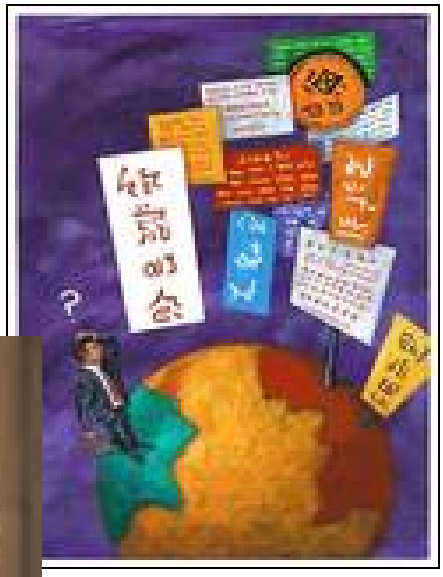

« Le nouveau désordre mondial ?»

Volume 1 : Du désordre mondial à la crise planétaire.

Cycle d'études 2011-2012

Rapporteur Général :

Groupe de travail de l'Ariège

Les membres du groupe de l'ariége cités ci-après ont contribué à la réflexion sur le sujet proposé et à la rédaction du présent rapport :

(par ordre alphabétique)

Claude ALIQUOT
Albert ANOUILH
Jacques BOISGARNIER
Stéphane BURGUE
Gérard DESCAMPS
Claude DES
Jean-Louis DOUMERC
Didier FERRE
Christian FOURNET
Christian GAJAN
Georges-Patrick GLEIZE
Nicole GLEIZE
Michel HENRY
Gérard HULOT
Serban ICLANZAN
Dominique JEAN-DUVIGNAC
Marie-Claire KHAZAL
Jean LOZES
Michel PECHIN
Claude PRONO
François-Marc RIEUNIER
Isandre SEREE de ROCH
Ludovic SEREE de ROCH
Istilita TAVARES
Frédérique THIENNOT

INTRODUCTION.

<u>CHAPITRE I</u> : *Du désordre mondial à la crise planétaire.*

11- LA FIN D'UN CYCLE

111- Le pouvoir financier a désormais pris le pas sur le pouvoir politique.
112- L'émergence de nouveaux acteurs mondiaux est un facteur de déséquilibres.
113- Les Etats Nations n'ont plus les capacités suffisantes pour se gérer.

12- UNE SITUATION AGGRAVEE FAUTE D'ACTIONS EFFICACES.

121- D'importants déséquilibres apparaissent.
122- Des risques d'évolution défavorable demeurent possibles.

13- LES PROBLEMES SPECIFIQUES A L'EUROPE ET A LA FRANCE.

131- Une crise politique face à la crise financière de la zone Euro.
132. L'Eldorado européen et les phénomènes migratoires.
133. L'Europe face aux conflits multiformes.
134. La France face à ses défis.

<u>CHAPITRE II</u> : *Vers un nouvel ordre mondial ?*

21- LES REGLES D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL.

211- Renouer avec des principes d'action incontournables.
212- Remettre le citoyen au centre des préoccupations.
213- Redonner sa place au Politique.
214- Renforcer les démocraties.

22- DES SOLUTIONS POUR L'AVENIR DE L'EUROPE.

221- L'Europe a de nombreux atouts.
222- L'Europe doit prendre en compte le contexte international.
223- L'Europe doit maîtriser les contraintes des marchés financiers.
224- Solidarité et réformes sont nécessaires pour créer un nouvel essor européen.

23- LES ENJEUX FRANÇAIS.

231- Le potentiel de la France est paralysé par son endettement.
232- De nombreuses réformes sont à mettre en œuvre dans les meilleurs délais.
233- La France peut sortir de la crise plus forte qu'elle n'y est entrée.

CONCLUSION.

« Nous courons sans souci dans le précipice, après que nous ayons mis quelque chose devant pour nous empêcher de le voir. »

Pascal, Pensées

Les conséquences de la crise financière de 2008 semblent progressivement fragiliser les ressorts de l'activité humaine au niveau planétaire, notamment dans les domaines sociaux-économiques et environnementaux. Pour autant, peut-on réellement parler d'un nouveau désordre mondial, expression journalistique qui s'insinue aujourd'hui dans la presse ? Quelle que soit la sévérité du constat, il est utile de s'interroger sur les initiatives et actions que devraient mener l'Europe et la France pour s'adapter aux évolutions, voire aux défis, de ce début de XXI^{ème} siècle ?

Le monde d'aujourd'hui est confronté à une mutation profonde, qui pourrait être le préalable à un nouvel ordre mondial, plus qu'à une simple crise transitoire. Les institutions européennes actuelles sont inadaptées pour affronter les crises majeures. L'Europe dispose néanmoins d'un fort potentiel qui mérite d'être valorisé par un pouvoir politique fort. La France, pour sa part, se trouve à la croisée des chemins quant au choix d'un nouveau modèle de Société. Cette grave crise financière mondiale est la conséquence d'un laxisme prolongé de gouvernance des Etats entraînant de nombreux désordres et la perte de souveraineté de nombreux pays. Elle sera probablement longue car aux désordres internes viennent s'ajouter de multiples autres problèmes d'ordre politique, économique, religieux, démographique, climatique, …. Les dynamiques économiques et sociales conduisent, au sein des sociétés humaines, à de grandes disparités des ressources et des richesses. En effet, les inégalités sociales croissantes, ainsi que la raréfaction et la dégradation des ressources naturelles vitales, sont sources de violences de plus en plus graves. Les modes de vie actuels, ceux des plus riches mais aussi ceux imposés aux plus pauvres, menacent gravement l'équilibre de nos sociétés.

Dans une première partie, nous démontrons que nous sommes dans une impasse qui marque la fin d'un cycle économique et sociétal faute d'avoir pris en compte à temps les bouleversements qui transforment la scène internationale et plus particulièrement ceux qui malmènent l'Europe et la France. Le prochain cycle qui s'annonce modifiera sans nul doute l'organisation de nos Sociétés. Dans une seconde partie, nous proposons des pistes qui devraient permettre d'esquisser un nouvel ordre adapté aux réalités qui se dessinent et qui passe par un renouveau de la démocratie, une Union Européenne (U.E.) plus solidaire et une France qui prenne véritablement en main son destin.

*

* *

CHAPITRE I : *DU DESORDRE MONDIAL A LA CRISE PLANETAIRE.*

11. LA FIN D'UN CYCLE ?

La vision qui est développée ci après est nécessairement fragmentaire puisqu'elle exprime un point de vue occidental et plus spécialement européen et français. D'autre part, nous retenons la thèse, développée par des historiens comme Braudel ou des économistes comme Kondratieff, selon laquelle la société avance par cycles successifs. Enfin, nous admettons que si la mondialisation n'est pas l'unique cause de la crise actuelle, elle en est un facteur suffisamment important pour servir de fil directeur.

Pourquoi serions-nous à la fin d'un cycle ? Le monde issu de la seconde guerre mondiale, bipolaire, politiquement structuré et économiquement cloisonné était relativement figé par la hantise d'une confrontation nucléaire. Il disposait de ressources abondantes et bon marché. Un monde globalement plus ouvert s'est progressivement substitué au précédent. Multipolaire, il est composé d'espaces en compétition et à géométrie variable suivant l'aspect considéré : gouvernance, culture ou échanges. Ses ressources sont désormais comptées. Les règles pour organiser le fonctionnement cohérent de ce nouvel ensemble restent à venir. Pour l'instant on assiste à une guerre économique de plus en plus agressive. Tous les pays sont touchés par la Crise **(cf. annexe 1).**

111 - <u>Le pouvoir financier a désormais pris le pas sur le politique</u>.

« L'hyperlibéralisme ».

Le libéralisme, né du siècle des lumières, a progressivement engendré au cours des dernières décennies un système pervers.

La déréglementation financière vise à réduire au minimum l'intervention de l'Etat. Elle débute, en 1971, avec la fin de la convertibilité en or du dollar. Suivent ensuite un ensemble de facteurs qui contribuent à la création désordonnée de monnaie : absence de réglementation contraignante dans ce domaine, titrisation forcenée de dettes et enfin des taux bas d'intérêt. Derniers avatars, des produits financiers de plus en plus complexes sont mis sur le marché avec perte de leur contrôle au travers d'officines comme les « *Dark Pools* [1]» ou la technologie du « *High Frequency Trading*[2] ».

***La déréglementation des échan*ges** est conduite par l'OMC qui voudrait bien assimiler à des marchandises des secteurs entiers comme les produits agricoles, l'eau, ou certains services tels que la santé ou l'éducation.

La réglementation fiscale peu contraignante et peu transparente des paradis fiscaux autorise le pillage des nations soit au travers de la perte de taxes et impôts soit à cause du blanchiment d'argent. A travers les bouleversements divers, le patrimoine demeure un élément globalement stable : 39% des richesses sont détenues par 0,9% des foyers. **(cf. annexe 2).**

La toute puissance du marché.

La déréglementation financière, commerciale et fiscale profite aux « marchés » qui ont fini par créer une économie en partie virtuelle sans être dénoncé.

[1] Un **dark pool** est un système exploité par un prestataire de services d'investissement ou un opérateur de marché. Sans avoir la qualité de marché réglementé, un dark pool assure la rencontre, en son sein et selon des règles définies, des transactions (achats et ventes) sur des instruments financiers (marché dit "de gré à gré"), tout en permettant à ses clients de rester anonymes. Un dark pool a pour objectif de traiter des volumes d'ordres importants hors marchés officiels et sans afficher le prix des transactions avant leur finalisation. Il permet ainsi aux acteurs (acheteurs ou vendeurs de titres) de rester anonymes.

[2] **Le High Frequency trading** est un système dans lequel des ordinateurs ultra-puissants décident d'acheter et de vendre des produits financiers, à partir d'informations reçues électroniquement.

Les « marchés » regroupent les investisseurs (fonds de pension, fonds souverains ou sociétés d'assurance) ainsi que les banques et les firmes transnationales qui sont à la fois acteurs et outils.

Une économie virtuelle s'est progressivement mise en place. Les acteurs que l'on vient de citer s'organisent autour d'investissements directs ou par l'intermédiaire du marché. Ces opérations sont devenues moins un rouage nécessaire de l'économie qu'un moyen de spéculer.

Le laisser-faire a longtemps prévalu grâce à la complicité ou à l'indifférence du secteur privé ou d'institutionnels (groupe de Bildeberg, relais d'opinion tel que l'Institut Montaigne ou Terra Nova, économistes de renom). Le manque de contrôle des institutions financières est patent comme le prouvent les affaires Madoff, Paulson ou Kerviel. Les agences de notations ont souvent plutôt suivi qu'anticipé les faillites.

Les politiques ont perdu l'initiative.

« L'oligarchie » désigne la connivence, au niveau national voire international, de responsables politiques, de hauts fonctionnaires, de financiers, de patrons et de leurs relais d'opinion (journalistes, intellectuels, syndicats, people). Réintroduit dans le vocabulaire, ce mot tend à se substituer à d'autres termes comme establishment, microcosme ou élites. Il sous-entend la prise de pouvoir par un petit nombre et reflète l'absence d'un débat démocratique[3]. Cette association est cependant ambiguë. Dans l'exercice de leur pouvoir, les politiques dépendent en partie de la grande industrie pour favoriser la croissance ; des firmes transnationales au niveau national, des grosses entreprises au niveau régional. Certaines en profitent pour en retirer quelques avantages. Les gouvernements ont également besoin des investisseurs pour créer des emplois mais ils ont aussi fait appel à eux pour mener, jusqu'à une période récente, d'incessantes politiques de relance par l'endettement. Il a pratiquement fallu attendre la crise pour que les gouvernements finissent par comprendre que cette fuite en avant ne relançait que l'économie de la Chine et des pays émergents. Le bilan est maigre pour les pays développés, le chômage est rarement contenu et la dette publique atteint des niveaux préoccupants. Le bilan est bon pour les firmes transnationales qui engrangent des bénéfices record et il l'a généralement été pour les banques même si ces dernières traversent actuellement une période de turbulence.

Dans ces conditions, il est difficile pour les gouvernements de mener les réformes qui s'imposent. En fait les pouvoirs financiers et économiques limitent le rôle et les exigences politiques des Etats débiteurs[4]. Les institutions sont remises en cause, le modèle de développement atteint un palier, l'économie réclame une remise en ordre. Cela laisse penser à la fin d'un cycle économique mais l'importance des changements reste encore trop floue pour savoir si nous sommes au crépuscule d'une nouvelle époque. Par ailleurs, nous notons que la crise financière a de lourdes conséquences sur le plan géostratégique.

112 - <u>L'émergence de nouveaux acteurs mondiaux est un facteur de déséquilibres</u>.

Les « BRICS »[5]

Après la longue période bipolaire avec les deux « *blocs* » Etats-Unis/URSS, un système multipolaire est né. Il est mal maîtrisé avec des pays dits « *émergents* », les « *BRICS* », qui prennent la relève sur les plans économique et financier, donc sur le plan politique. Ces puissances ayant une

[3] La démocratie italienne illustrait bien cette dérive jusqu'à une période récente : elle était devenue un régime dans lequel un intérêt corporatif avait créé son propre parti, ses propres médias, pour son propre bénéfice.

[4] Par exemple, la Chine refuse de remettre en cause le niveau de sa monnaie et ne prend pas en compte les souhaits démocratiques de ses partenaires. Elle exige par exemple d'entrer dans le club des « Economies de marché » pour s'affranchir de toute contrainte à l'exportation.

[5] BRICS (anciennement le BRIC) est un acronyme anglais qui désigne le groupe de pays formé par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ces pays sont considérés comme des grandes puissances émergentes. Ils comptent 40% de la population mondiale et en 2015 ils devraient assurer 61 % de la croissance mondiale selon le FMI. Leur place dans l'économie mondiale croit fortement : 16% du PIB mondial en 2001, 27% en 2011 et d'après des estimations 40% en 2025.

politique économique axée sur l'exportation, au détriment de la consommation interne, avec des coûts de production très bas, ont un excédent de devises que les pays trop endettés courtisent quitte à renier leur attachement à certaines valeurs (démocratie, droits de l'Homme…). L'absence de régulation (financière, concurrence économique déloyale, etc…) est l'élément prépondérant du déséquilibre constaté. Par ailleurs, la multiplication de nouveaux pouvoirs tels que ceux de la finance, des médias, de l'internet, de certains mouvements religieux fondamentalistes et de pays disposant de matières premières stratégiques modifient le comportement des acteurs politiques.

Une planète qui rétrécit et un environnement qui se dégrade.

L'accroissement de la population est plus fort que les ressources. Outre les problèmes alimentaires et celui de l'eau posés par la croissance démographique (voir n/rapport sur la bombe alimentaire qui préconise l'indépendance alimentaire)[6], les ressources naturelles exploitables diminuent alors que les besoins augmentent. Outre l'incidence sur les coûts, notons que la rareté va accentuer la question de la disponibilité pour les pays ne disposant pas de ladite ressource (ex. des « terres rares » : problème de la dépendance et de la perte d'une partie de souveraineté). Les études montrent que l'accroissement de la population mondiale se fera essentiellement en milieu urbain : la gestion des mégapoles sera de plus en plus difficile à maîtriser…..

Les phénomènes climatiques et l'exploitation inconsidérée des ressources naturelles (utilisation de produits agricoles usant les sols, déforestation) sont des réalités reconnues. La dégradation de l'environnement est liée à la démographie et surtout au développement économique avec les habitudes de vie qui en découlent. Elle se traduit par la raréfaction des ressources naturelles, la perte de biodiversité et la pollution qui touche l'eau ainsi que les sols. Ce phénomène n'est pas récent mais il s'accélère. Le réchauffement de la planète à cause des gaz à effet de serre rencontre désormais un large consensus. La déforestation et la détérioration des terres cultivables progressent dangereusement. Le constat sur les limites de la planète recueillant un large consensus, il reste à accepter l'étape suivante : la croissance continuelle et sans fin n'est plus un modèle économique viable. D'autant que les experts considèrent qu'en période de crise, telle que nous la vivons, les problèmes d'environnement sont relégués au 15ème rang des préoccupations mondiales (ex. échec de Durban).

Energie et matières premières.

Les ressources naturelles exploitables diminuent. Outre l'incidence sur les coûts, notons que la rareté va accentuer la question de dépendance pour certains Etats. Le remplacement du pétrole pose un défi qu'il va falloir trancher. Le nucléaire crée une peur panique « apocalyptique », gaz et charbon asphyxient lentement la planète, les énergies renouvelables ne sont pas performantes.

113 - <u>Les Etats nations n'ont plus les capacités suffisantes pour se gérer</u>.

La mondialisation et l'interpénétration des événements planétaires associées à la crise affaiblissent l'indépendance des Etats nations. Ce constat est particulièrement flagrant dans le secteur financier très volatil, dans le domaine économique de plus en plus financiarisé et dans les évolutions rapides du contexte géopolitique.

La perte de souveraineté.

Les entraves qui pèsent sur la souveraineté des Etats-nations progressent depuis les dernières décennies. Elles sont soit déstructurantes car difficilement contrôlables (marchés, paradis fiscaux, organisations criminelles et économie parallèle), soit contraignantes (organisations internationales comme le FMI, ONG, traités internationaux, alliances, organisations régionales, multinationales), soit concurrentes, car elles apportent une autre vérité, comme les médias qui font l'actualité.

L'incapacité législative des gouvernements à résoudre totalement certains des problèmes rencontrés par leurs citoyens, notamment dans leur vie quotidienne (pouvoir d'achat, emploi, etc.) n'échappe plus à personne : c'est la faute des Grecs, des Chinois, des Américains, etc.

[6] Rapport IHEDN du groupe Ariège 2011

Parallèlement, les Etats accusent toujours un retard sur les événements à cause de la rapidité et de l'universalité de l'information souvent aux mains de grands groupes (comme TF1), de pays étrangers (comme Al jazeera) ou d'indépendants aux objectifs très variés (internet).

Les fonctions régaliennes sont, désormais, toutes sujettes à des contraintes internationales. Hier, seule la sécurité extérieure était encadrée par des alliances. Aujourd'hui, la loi, les finances et la justice sont plus ou moins partiellement soumises à des normes non nationales. A noter tout particulièrement qu'une partie de la collecte de l'impôt échappe aux l'Etats.

Le divorce avec la population.

L'indignation se concrétise par la perte de confiance vis-à-vis des élus et la versatilité du corps électoral désemparé. Les élites, d'une façon générale, ne sont plus considérées comme des repères dans la société, leur crédibilité n'étant plus reconnue (incapacité, prédominance de l'intérêt particulier, corruption, avantages injustifiés, ...).

Une société adulte a vu le jour. Informée et instruite, elle ne supporte plus une communication d'appareil peu cohérente qui s'effectue dans l'urgence et dans l'improvisation. Elle ne supporte plus les mesures dérisoires ou les querelles politiciennes.

Une société individualiste s'est développée depuis le milieu des années 1960. Elle exige de la démocratie non plus de gérer une communauté mais de protéger des droits individuels.

Le repli sur soi.

Le manque de confiance d'une nation conduit au populisme ou au fondamentalisme religieux comme l'islamisme ou au mélange des deux (Tea Party aux Etats-Unis). Ces mouvements bien organisés proposent des solutions apparemment simples et de bon sens. Ils ont aussi tendance à se nourrir de nationalisme, de xénophobie, de racisme, et de communautarisme avec leurs conséquences multiples. Ainsi le racisme affaiblit le vivre-ensemble tandis que le communautarisme divise la nation. Le nationalisme mène à la confrontation et au protectionnisme, la xénophobie à l'autisme politique.

12 - UNE SITUATION AGGRAVEE FAUTE D'ACTIONS EFFICACES.

121 - <u>D'importants déséquilibres apparaissent</u>.

Au niveau mondial, ces déséquilibres se traduisent pour certains Etats par une forte pression des marchés financiers qui prend le pas sur l'initiative politique et le crédit accordé à la classe politique est en chute libre. De plus, il existe un différentiel de croissance important entre pays émergents et pays développés entrant en phase de stagnation économique.

Les changements climatiques, la pénurie alimentaire sans précédent et pour certains pays, la recherche d'une société plus démocratique, provoquent un flux migratoire croissant qu'il est difficile de contenir.

L'emprise grandissante du fondamentalisme religieux et de ses valeurs culturelles remet en cause le modèle social de nombreux pays. Dans une démocratie, il faut partager des règles. Or deux cultures incarnant des visions différentes du monde ont du mal à s'accorder sur de telles règles.

Le crime organisé est en plein essor et gangrène le système. Pour l'ONU, le risque n'est pas seulement économique. Les profits tirés du crime et la menace d'utiliser la force, permettent aux criminels d'influencer des élections, des politiciens et même des militaires. Les pays les plus faibles sont les plus exposés au risque mais le péril est global. Les flux illégaux pointent presque tous vers le Nord car les plus grandes économies sont les plus gros marchés pour les biens illégaux.

122 - <u>Des risques d'évolution défavorable demeurent possibles</u>.

L'interdépendance des économies mondiales nécessite une certaine « solidarité » financière pour garantir un niveau suffisant de débouchés pour les pays exportateurs. Cependant si les pays émergents continuent au rythme actuel leur politique excessive d'exportation, il est fort à craindre que le faible taux de croissance de nombreux pays (dont la France) associé à l'obligation de leur désendettement, n'entraîne mécaniquement une récession, c'est-à-dire une baisse significative du niveau de vie. Une des conséquences prévisible est alors la montée du populisme, dont la nature de la réponse politique la mieux adaptée est mal maîtrisée. Notre société est en recherche d'avenir avec le spectre d'un chômage massif qui noircit l'horizon. Mais aussi, la crise met en relief les excès et abus en tous genres, devenus vraiment criants comme le sentiment d'injustice auquel nous avons déjà fait allusion.

En outre, le manque de gouvernance demeure un des risques majeurs. En effet, si le Politique ne précède pas les événements (gouverner, c'est prévoir) et ne prend pas les mesures de bonne gouvernance en temps voulu, alors les pays perdent leur souveraineté et en particulier deviennent dépendants des marchés financiers. Un traitement douloureux s'avère alors nécessaire et peut remettre en cause l'organisation de nos sociétés.

Par ailleurs, le pouvoir des démocraties lorsqu'il est influencé par le canal incontournable des médias entraîne toujours des décisions à court terme ou à caractère émotionnel au détriment du long terme. De plus, les décisions des démocraties sont mal comprises du fait de la complexité des évènements, de leur interpénétration, de l'évolution rapide du contexte géostratégique et du décloisonnement des politiques (Etats/Europe/Monde). Ces démocraties doivent de plus s'adapter à des environnements hostiles ou à des concurrences déloyales.

D'autre part, l'évolution des régimes arabes à court et moyen terme est une cause supplémentaire de déstabilisation géostratégique. Trois menaces sont perceptibles :

- la mise en place de gouvernements islamistes hostiles à l'Occident ;
- le clivage entre chiites et sunnites qui déstabiliserait le Moyen Orient ;
- le développement des trafics d'armes et du terrorisme au Sahel, suite de la guerre de Libye et par voie de conséquence la déstabilisation des services de sécurité de la zone.

Prenons un autre exemple d'évolution rapide ; la découverte des comptes truqués de la Grèce a ouvert la boite de Pandore et les yeux des investisseurs. Le risque souverain est passé en un an de statut de valeur refuge à celui de cauchemar pour les investisseurs qui ont perdu confiance.

13 - LES PROBLEMES SPECIFIQUES A L'EUROPE ET A LA FRANCE.

C'est en démontrant son unité politique que l'Europe s'imposera comme un acteur majeur sur la scène internationale.

131 - <u>Une crise politique face à la crise financière de la zone Euro</u>.

Depuis la création de l'Euro, monnaie unique européenne adoptée par beaucoup de pays, c'est la première fois qu'une crise d'une telle ampleur frappe le vieux continent. Or, cette crise met en péril en premier lieu l'euro et par là même la construction de l'Europe, obligeant les dirigeants de la zone euro à aider les pays en difficulté, endettés, au risque de mettre leur propre pays en crise. Une fracture est en fait ouverte entre les pays du Nord et ceux du Sud, entre des pays qui ont maintenu leur croissance grâce à une production de richesses et d'autres qui l'ont conservé via l'endettement. La solvabilité de la zone euro devient insuffisante pour les investisseurs classiques au regard des emprunts déjà contractés. L'endettement s'est aggravé par l'augmentation des déficits générés par

les mesures prises pour tenter d'atténuer les effets de la crise. Les agences de notation ont officialisé la dégradation du niveau de solvabilité de nombreux Etats.

L'appel à de nouvelles sources de refinancement des dettes souveraines a conduit de nombreux Etats à se rapprocher des pays excédentaires en devises. Ces nouveaux bailleurs de fonds exigent des contreparties à leur promesse d'aide financière. Malheureusement, certains pays, dont la Grèce en premier lieu, se trouvent dans l'impossibilité de trouver le financement nécessaire à des taux acceptables pour rembourser leurs emprunts. Le niveau d'endettement et la capacité de remboursement présentent un risque maximum de défaut de paiement.

132 - <u>L'Eldorado européen et les phénomènes migratoires</u>.

L'Eldorado européen est devenu un mythe….qui a la vie dure. Dans une Europe en crise les phénomènes migratoires nourrissent le populisme, fondé entre autres les barrières socioculturelles et religieuses. L'islam et son prosélytisme, renforcé par une position politique majoritaire récente dans les pays sud méditerranéens peuvent par exemple devenir un objet de conflit en Europe en cas de radicalisation des mouvements religieux comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays africains. Il ne faut pas omettre que notre politique de délocalisation a créé des emplois dans les pays migrants, dans des conditions sociales précaires, et au détriment des activités nécessaires aux besoin de la population autochtone.

133 - <u>L'Europe face aux conflits multiformes</u>.

Les récents conflits que nous venons de connaître (ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye, etc) sont de nature différente et sont éloignés du conflit traditionnel. Bien qu'il y ait toujours un mobile officiel qui déclenche l'intervention, l'ennemi est généralement mal identifié au milieu de populations quelquefois hostiles à une ingérence extérieure, l'absence de chef unique mandaté pour négocier est un handicap, les objectifs à terme sont difficiles à fixer ou à prévoir, enfin la population du pays intervenant ne comprend pas très bien le bien fondé de ces interventions.

Par ailleurs, d'autres zones conflictuelles existent : le conflit Israëlo-Palestinien, l'Iran. La prolifération nucléaire reste également un danger permanent qu'il faut à tout prix contenir.

En matière de défense, le « *désengagement* » des Etats-Unis en Libye ne peut rester sans conséquences lourdes pour l'Europe. Sans pour autant savoir s'il s'agit d'une période « *isolationniste* » en réaction aux années Bush (dont l'Amérique est lasse) ou au contraire d'une position pérenne liée au contexte géostratégique mondial futur avec l'Asie comme axe dominant de leurs préoccupations.

134 - <u>La France face à ses défis</u>.

Comme d'autres pays, la France a compensé sa perte de croissance **(cf. annexe 9)** depuis plusieurs années en ayant recours à l'emprunt pour continuer à financer son « *modèle social* ». Les grands défis auxquels la France doit faire face sont revenir à l'équilibre financier, rendre confiance aux investisseurs et retrouver un potentiel de croissance suffisant. Le problème de la dette publique en France est un des aspects de notre endettement. En effet, depuis déjà plusieurs années, l'Etat a désendetté artificiellement un certain nombre d'organismes comme Le Crédit Lyonnais avec le Consortium de Réalisation, la Sécurité sociale avec la CADES[7], la SNCF avec RFF en créant ces

[7] CADES : Centrale d'Achat de l'Economie Sociale. Institution ayant pour mission d'amortir la dette sociale française, au moyen d'une structure financière équilibrée. Notamment celle accumulée par le système de santé.

structures de « *défaisance* [8]» ; les banques également ont créé leurs propres organismes regroupant leurs actifs douteux et permettant là aussi de présenter des bilans « *honorables* ». Toutes ces structures de « *défaisance* » étant bien entendu hors bilan, mais n'en constituant pas moins un passif non exigible à court terme, mais qu'il faudra « *digérer* » à très long terme (30 ans).

*

* *

CHAPITRE II : *VERS UN NOUVEL ORDRE MONDIAL*

Il y a lieu de situer la place de l'Europe et de la France dans le concert d'un nouvel ordre mondial en précisant les perspectives et les leviers d'un nouveau concept à mettre en œuvre : Comment rompre ce cycle infernal ? Quelles sont les pistes à étudier pour relever les nombreux défis ? Que peut faire l'Europe ?

21 - LES REGLES D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL : *« Les 4 R pour retrouver les 3 A ».*

Au niveau mondial, si des actions structurelles correctrices ne sont pas prises rapidement de façon coordonnée en vue d'obtenir un développement durable, l'aggravation rapide des désordres actuels nous conduira à des situations incontrôlables.

Le capitalisme est probablement la moins mauvaise solution pourvu que des règles communes d'encadrement soient admises et effectivement appliquées, de telle façon que la régulation ne soit pas laissée aux seuls aléas des marchés économiques et financiers.

211 - Renouer avec des principes d'action incontournables.

La bonne gouvernance d'un pays implique une saine gestion financière, une maîtrise des dépenses publiques, un endettement limité et un budget maximum consacré à l'investissement. La situation est autrement différente. Les pays européens en particulier doivent d'abord s'imposer une discipline en matière de surveillance et de coordination de leurs politiques économiques et budgétaires, sans considérer qu'il s'agit pour autant d'une atteinte à leur souveraineté nationale. D'ailleurs les pays de la zone Euro n'ont-ils pas déjà accepté de perdre leur souveraineté monétaire ? Des mesures énergiques de redressement doivent être mises en œuvre rapidement. Une régulation de l'économie libérale s'impose aussi au niveau mondial, avec au plan financier la séparation des activités bancaires de prêt et d'investissement.

Tous les efforts doivent être conjugués pour aboutir à une gouvernance européenne capable de résoudre les inévitables divergences d'une telle Communauté.

[8] « Défaisance » : Opération financière consistant à céder simultanément des actifs financiers et des dettes à une société tierce. Cette opération permet de nettoyer le haut du bilan en diminuant le montant des emplois et des ressources stables.

212 - <u>Remettre le citoyen au centre des préoccupations</u>.

La question du mieux-être des citoyens doit devenir l'objectif principal des prochaines décennies. Un effort de communication doit être fait en partant du constat de la dégénérescence de l'instance de médiation que sont les journalistes. Les intérêts catégoriels et une certaine endogamie professionnelle, ainsi que la tentation d'un rôle d'acteur au détriment de celui de médiateur ont fini par affaiblir ce canal de communication. Les décideurs jaugent la société par le rendu subjectif de la presse et les citoyens jugent l'action politique par un retour subjectivement présenté. Les sociétés contemporaines se droguent d'information, Internet est perçu comme un lieu d'exercice de contre-pouvoir et le journaliste paie ses dérives en étant désacralisé et discrédité. C'est le glissement d'une vérité tronquée, vers des vérités éparses. Il n'en reste pas moins que la seule façon de connaître les aspirations des citoyens pour dessiner un futur modèle de société passe par le canal des médias.

L'Europe souffre d'une mauvaise opinion car son Parlement ne joue pas son rôle de représentant des attentes du citoyen. Il faut assurer un meilleur relais entre politique et citoyens en mettant en place les outils d'une véritable communication entre les décideurs et la population qui aspire à plus de transparence et à une meilleure information. La manifestation des « indignés » illustre cette absence de lien social.

Il faut diminuer le niveau d'inquiétude des citoyens et leur donner des raisons de croire en l'avenir. La proclamation d'une vision de l'avenir est indissociable de la maîtrise de la communication, dont la valeur ouvertement recherchée est la vérité et les comportements qui y conduisent passent par la transparence.

213 - <u>Redonner au politique la place primordiale qui lui revient</u>.

Les rôles du G8 et du G20 doivent être amplifiés pour être opérationnels en matière de régulation des marchés, de moteur pour traiter les problèmes de la faim dans le monde, pour relever le défi du changement climatique, pour prévenir les conflits etc….afin de retrouver un équilibre satisfaisant et durable pour la planète. L'évolution de ces organismes se fera sous la contrainte des événements internationaux : « *nécessité fait loi* ».

Des réformes ont cependant déjà été décidées par le G20, mais leur approbation par les Etats est trop lente. Par exemple des mesures de régulation ont été adoptées par le G20 pour les agences de notation en 2008, elles commencent seulement à être mises en application. Les Politiques devraient au contraire hâter les mises en œuvre de ces décisions pour contrer les marchés et même aller au-delà comme par exemple effectuer l'enregistrement de toutes les transactions.

La souveraineté concrétisée par un retour à l'équilibre des comptes de la nation doit permettre d'opérer des choix politiques sans contrainte financière exagérée. Le Politique doit « *reprendre la main* » et définir des règles et un cap dans les principaux domaines sociétaux. Le Politique a toute légitimité pour intervenir, sans interventionnisme excessif, dans les quelques domaines où l'économie et la finance risquent d'avoir des effets néfastes.

La pluralité des opinions en démocratie ne doit pas conduire à des brusques changements d'orientation incompréhensibles par l'opinion publique. La responsabilité des représentants de la nation doit être effective et aller au-delà de la simple sanction électorale, source de comportements « *court-termistes* ».

Le Politique doit peser de tout son poids pour qu'il y ait au plus vite un rééquilibrage indispensable des modes de développement des grands pays émergents, en utilisant toutes les « *armes* » en sa possession. Le Politique doit également traiter les questions du long terme comme les facteurs environnementaux. En effet, les phénomènes de délocalisations (d'activités polluantes

en particulier), dans des pays dont la priorité n'est généralement pas le respect de l'environnement, sont génératrices d'augmentation de la pollution de la planète. Par ailleurs, le développement durable nécessite l'emploi de produits et de pratiques compatibles avec les matières premières disponibles et avec la notion de coût. Par exemple, la technologie d'extraction des gaz de schistes ne permet pas encore son exploitation dans des conditions environnementales satisfaisantes. De ce fait, le recours grandissant aux énergies fossiles est un grave problème. Le Politique doit aussi traiter les questions liées aux filières énergétiques. En particulier, préciser l'évolution du nucléaire, à priori indispensable à moyen terme si on veut limiter l'emploi des énergies fossiles polluantes et aux réserves limitées (excepté le charbon), dans l'attente du relais des énergies renouvelables dont le développement reste à planifier par filières contributrices. Il est donc nécessaire de réaffirmer avec force que le nucléaire est un mal nécessaire en attendant d'inventer autre chose. Il conviendra aussi d'apporter une attention particulière à la lutte contre le gaspillage et à la réduction des produits jetables ou à faible durée de vie. Ce qui devrait d'ailleurs limiter le volume des déchets produits (en France, actuellement il y a 350 MT/an de déchets à éliminer). Les économies d'énergie et le recyclage des matières premières sont effectivement une priorité. Quoiqu'il en soit, dans un avenir proche l'énergie sera chère, plus rare, d'origines différentes et conduira à modifier notre société et nos comportements. Cette évolution sera accélérée par la rareté des matières premières. De multiples autres mesures sont susceptibles d'être mises en œuvre **(cf. annexe 7)**.

214 - Renforcer les démocraties.

Les démocraties sont par nature très fragiles. Elles sont menacées de l'intérieur en sécrétant leurs propres ennemis et de l'extérieur par les influences de toute nature face aux Etats non démocratiques ou à certaines pratiques déloyales ou criminelles. La mondialisation ne doit pas conduire à la dictature des Etats par les marchés, leur encadrement est nécessaire pour que les valeurs de la démocratie se perpétuent. Nous devons encourager la démocratie, sans toutefois intervenir trop concrètement pour défendre des valeurs qui ne sont pas reconnues par tous, en acceptant les « démocraties formelles » dans le cadre de la « realpolitik ». Nous devons limiter nos interventions à la défense de nos intérêts les plus vitaux et éviter des interventions a priori justifiées dans l'instant, mais aux conséquences imprévisibles. Entre autres, le « populisme » constitue une nouvelle forme de menace que nous devons prendre en compte **(cf. annexe 3).**

22 - DES SOLUTIONS POUR L'AVENIR DE L'EUROPE.

221 - L'Europe a de nombreux atouts.

L'Europe possède un patrimoine culturel qui doit être non seulement préservé, mais valorisé. Les budgets publics s'essoufflent, le mécénat doit être mieux encouragé. Aux Etats-Unis, il représente environ 2% du PIB (13Mds de dollars avec le rôle essentiel de 65 000 fondations et 2500 entreprises) alors qu'en France il ne représente que 0,1% du PIB. Pour encourager la création artistique (peinture, sculpture, musique..), des critères stricts doivent être définis afin d'éviter une distribution anarchique des subventions et de contrôler l'utilisation des fonds. Les programmes d'enseignement devraient réserver très tôt une large part à l'acquisition de connaissances en matière linguistique, scientifique et économique pour améliorer la culture générale des citoyens. Ces atouts ne pourront toutefois s'exprimer qu'à travers une Union Européenne affirmée par une politique commune dans le cadre d'une « souveraineté partagée » de chacun des Etats.

L'Europe a placé le citoyen au centre de son dispositif. Les droits de l'homme constituent l'un des fondements de la vie politique européenne, certes moins ambitieux mais plus réaliste que le fonctionnement pur et simple de la démocratie proposée par nos voisins d'outre Atlantique. Tout en conservant sa réputation de « *terre d'accueil* » et compte tenu de son déclin démographique prévisible, l'Europe doit mieux maîtriser l'immigration nécessaire et choisie (en fonction des

besoins économiques et des possibilités d'intégration). Par ailleurs, il est légitime de s'interroger sur la pertinence de l'élargissement de l'Europe dans le contexte actuel, et notamment dans le cadre du dispositif de Schengen qui devra être repensé car il a montré son inefficacité. En effet, les accords de Schengen datent de 1990 avec une Europe comportant moins de 10 Etats dont les frontières extérieures étaient correctement contrôlées ; actuellement avec 27 Etats l'Europe ne peut pas faire respecter ces contrôles du fait de la faiblesse des Etats limitrophes. La Grèce n'est pas non plus en mesure de faire face à ce problème. D'ailleurs la Commission Européenne étudie la mise en place de gardes frontières gérés par l'UE plutôt que de la laisser à l'initiative de chaque Etat limitrophe Quant à l'élargissement de l'UE, la fiabilité des critères d'éligibilité à l'entrée dans l'UE peut être mise en cause. Il suffit de voire l'état des institutions grecques 30 ans après leur adhésion ! De même l'organisation et l'urbanisation des cités (futures mégapoles) doivent être reconsidérées compte tenu des risques de communautarisme consécutifs à une immigration de masse. Le respect des droits de l'homme[9] doit donner à tout citoyen une garantie de stabilité sociale, sanitaire, d'accompagnement de la vieillesse (concilier l'économique et le social), mais le maintien d'un « *Welfare state* » suppose l'application d'une certaine rigueur de gestion et une lutte contre les fraudes pour éviter les dérives budgétaires. Certes cette protection sociale assure un minimum de cohésion sociale qui a, jusqu'à présent, joué un rôle appréciable d' « amortisseur de crise » ; cependant ce procédé consiste en fait à accroître la dette et à reporter l'échéance des problèmes à plus tard. Cet acquis a pu prospérer grâce à la croissance économique, à un certain équilibre démographique et à un niveau d'emploi suffisant, ce qui n'est plus le cas actuellement. La couverture sociale étendue et quasi automatique ouvre la porte à tous les abus, contribuant ainsi au déséquilibre sans cesse aggravé des comptes. Des réformes devront être entreprises pour optimiser et cibler les objectifs à atteindre.

L'Europe représente une part importante du commerce mondial (cf. annexe 8). L'Union européenne représente un marché tel que toutes les économies du monde sont tributaires de sa situation financière, à côté de deux autres acteurs majeurs ; les Etats-Unis leader du monde anglo-saxon et la Chine tête de file des pays émergents. L'économie mondiale est tributaire de l'Europe. Le PIB global des 27 pays européens représente 25% de la richesse mondiale. Globalement, l'UE est un partenaire économique de premier plan. Son secteur secondaire n'a pas totalement disparu, même si les nombreuses délocalisations ont porté un coup fatal à des pans entiers de l'économie. Sa présence industrielle est encore forte dans des domaines sensibles comme la chimie, certaines industries lourdes, l'ingénierie industrielle et les énergies alternatives. Mais aussi, l'Union européenne est une partenaire commerciale incontournable. En prenant en considération les échanges intra communautaires, qui représentent l'essentiel de ses exportations, elle est le leader du commerce international. Pour ce qui est de la PAC, elle permet l'autosuffisance et le développement de l'industrie agroalimentaire, source importante d'exportation. Par ailleurs la PAC doit d'abord favoriser notre sécurité alimentaire, en particulier pour ne plus importer de protéines (soja), pour aider davantage les petites et moyennes exploitations, pour allouer des aides à la mise en œuvre de mesures environnementales (et pas seulement pour la production). Bien que le dollar reste la monnaie de référence pour les échanges mondiaux des grands équipements et pour l'énergie, l'euro est une monnaie nécessaire à l'économie mondiale. Dans la mesure où le débouché européen est vital pour le reste du monde, la mise en place de l'Euro, il y a dix ans, a conforté l'Europe en lui donnant les moyens d'une véritable stabilité monétaire. En facilitant les échanges, l'euro a également participé dans les cinq premières années de son existence à un maintien de la croissance. L'euro a par ailleurs favorisé les échanges commerciaux intracommunautaires en favorisant les pays exportateurs. L'Europe doit continuer à être une zone de stabilité recherchée par les investisseurs. Malheureusement les taux d'intérêts trop faibles ont entraîné certains pays dans un endettement

[9] (le Conseil de l'Europe a bloqué la participation de la Grèce au temps du régime des colonels, le citoyen européen peut faire appel à la Cour de Justice des Communautés Européennes à Luxembourg, la Charte des droits fondamentaux fait partie intégrante du Traité de Lisbonne de 2009). Le système de protection sociale, s'il est variable selon les Etats, n'est pas spécialement philanthropique mais il a pris en compte les facteurs suivants : l'optimisation de la force de travail, une pérennité relative comparé à un système qui repose sur la famille, la paix civile. Des efforts sont cependant faits dans le sens d'une plus grande convergence et d'une application transfrontalière des régimes de protection, dans le cas de maladie notamment.

excessif. Cependant, contrairement à la FED américaine, la BCE refuse la monétarisation de notre dette au motif qu'elle peut induire une inflation à laquelle les allemands sont farouchement hostiles. La BCE devrait assouplir sa politique de l'euro fort, néfaste aux pays du sud. Au-delà des quotas (déficits, dettes, règle d'or), le plus important est la mise en place rapide d'une organisation européenne politique, économique et financière pour faire face à l'économie chinoise basée sur le triple dumping : économique (salaires et coûts de revient bas), social (faible protection) et monétaire (yuan non convertible et sous évalué).

222 - <u>L'Europe doit prendre en compte le contexte international.</u>

L'évolution de l'Europe s'analyse dans un contexte international qui se caractérise actuellement par un déséquilibre avec les pays émergents à bas coût de main-d'œuvre et/ou à monnaie sous-évaluée. Face à ces politiques axées sur l'exportation vers l'Europe en particulier, nous devons nous protéger contre les formes de concurrence déloyale. Certains parlent « *d'angélisme* » vis-à-vis de la concurrence internationale et proposent de mettre en place une « *réciprocité* », en particulier, dans le domaine des marchés publics pour lesquels l'Europe est toujours nettement plus ouverte que le reste du monde. Nous devons avoir une politique économique concertée pour que la part des exportations extra-européennes augmente de façon significative. La finance et l'économie mondiale « bousculent » fortement tous les pays européens. Cette situation peut accentuer leur division mais aussi les obliger à renforcer leur unité pour améliorer leur compétitivité.

Nous devons réfléchir pour l'Europe à une formule comparable à celle du « *Buy American Act* » qui oblige d'affecter les fonds publics américains à des entreprises américaines. Ce dispositif aurait en particulier interdit à la Pologne d'acheter des avions militaires américains et éviterait d'une façon générale les achats trop fréquents de matériels américains par les Etats européens appartenant à l'OTAN. Cette disposition semble avoir été acceptée par l'OMC comme beaucoup de dérogations au principe de non protectionnisme **(cf. annexe 4)**. Nous pouvons mettre sans difficulté des spécifications contraignantes et/ou spécifiques sur les produits pour limiter l'attrait de notre marché.

Avec la disparition du système bipolaire qui a régné jusque vers les années 1990, de nouveaux acteurs sont apparus, qui ne sont pas nécessairement des Etats au sens classique. En effet, à côté des BRICS, dont l'influence ne cesse de s'accroître, il existe « *des acteurs légaux* », c'est à dire reconnus par le droit international, en particulier, l'Organisation Mondiale du Commerce, le G8 et le G20 dont les décisions ont un impact sur le fonctionnement de l'ONU et de l'Union Européenne et dont les rôles devraient être renforcés.

Les « *acteurs internationaux illégaux* » contre lesquels il faut lutter comme *les mafias* dont les capitaux financent la criminalité, la prostitution et le terrorisme, *la piraterie* qui sévit sur plusieurs océans,[10] ainsi que *les groupes politico-militaires* comme ceux se réclamant de l'islam, opérant dans la clandestinité et par la violence.

Aucune décision politique ne peut plus être prise sans tenir compte de tous ces éléments extérieurs, sans en évaluer les conséquences possibles et en ayant au surplus une plus grande réactivité. Ce nouveau contexte militerait en faveur d'organisations supranationales représentatives capables d'apporter une réponse cohérente aux difficultés de niveau international qui surgissent.

Comme pour le problème de la faim, l'Europe doit aider les pays pauvres à créer des activités pour les besoins de leur population et non pour inonder l'Europe de produits, quelquefois douteux, bénéficiant des conditions sociales précaires de ces pays.

[10] Ces luttes ont justifié la création de forces comme EU NAVFOR Somalie – opération Atalante, première opération navale de l'Union européenne, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Par ailleurs, pour réduire les déséquilibres mondiaux, il est indispensable que les pays émergents rééquilibrent leur modèle de développement vers la demande interne non satisfaite.

L'Europe doit aussi prendre en mains ses propres questions de Défense, en sachant que le « *parapluie* » américain sera au mieux un appui comme celui mis en œuvre en Libye et ceci dans un contexte budgétaire limité. Les Européens doivent avoir en premier lieu une réflexion concertée avant toute intervention. Le mandat de l'ONU demeure une condition nécessaire mais pas suffisante pour décider d'une action. Si elle doit se faire, l'intervention doit être coordonnée et proportionnée à la défense de nos intérêts. Nous n'avons pas à intervenir dans des conflits externes, si nos intérêts vitaux (ressortissants européens, intérêts économiques stratégiques….) ne sont pas menacés. L'action militaire au seul principe de la défense de la démocratie ou des « *Droits de l'Homme* » est a priori à écarter, puisque créant un précédent face aux trop nombreuses situations similaires qui pourraient ainsi justifier notre intervention. La Défense européenne, même si elle n'est pas intégrée, doit coordonner ses moyens limités avec un but de complémentarité pour répondre à différents scénarii de conflits : sans abandonner l'arme nucléaire française, aux moyens conventionnels doivent s'ajouter des moyens humains et matériels plus spécifiques pour faire face à tous les types de conflits. Le retour d'expérience de nos nombreuses opérations extérieures doit nous orienter dans ce sens. Prévoir quels seront les risques de guerre dans notre monde est un devoir à assumer, même si aucune des réponses ne peut être certaine.

223 - L'Europe doit maîtriser les contraintes des marchés financiers (cf. annexe 6).

Pour sauver l'Euro et donc l'Europe, il est nécessaire et vital de mettre en œuvre dès maintenant un cycle de désendettement général, avec une solidarité des États membres, dans le respect des budgets tout en assurant une relance de la politique industrielle pour favoriser la croissance. Ce but ne peut être atteint que par une refonte des institutions afin d'aboutir à une véritable unité politique et économique de l'Europe et à terme à une réelle gouvernance européenne avec des objectifs de convergence dans de nombreux domaines dont l'économie sera une clef de voûte. Or, dans une Europe de 27 pays, il faut un axe moteur pour entraîner et influencer les autres pays. Le couple Franco Allemand, pilier depuis la création de l'Europe malgré des situations internes très différentes, devra très probablement user de tout son poids pour mettre en œuvre de tels changements, avec des procédures longues pour recevoir l'aval de tous. Ces profondes mutations toucheront les politiques économiques et budgétaires de chaque pays mais elles seront indispensables pour rapprocher les nations et permettre à l'Europe de poursuivre son évolution. Depuis sa naissance, l'Europe a pris une place prépondérante dans de nombreux domaines sans toutefois réussir à s'accorder sur une politique commune européenne. Cette question divise d'ailleurs l'unité européenne, notamment pour des questions électorales et de souveraineté partisane. Pourtant, aucun pays européen ne peut sortir seul de la crise. La nécessité de conduire une action collective se heurte aux limites du pouvoir politique, aux Nations et à leur électorat. À cela se rajoute les pouvoirs financiers et économiques qui limitent le rôle et les exigences politiques des États trop endettés et donc vulnérables.

C'est pourquoi, à terme et malgré les réticences de beaucoup de pays, une gouvernance européenne et mondiale apparaît comme indispensable pour réduire les inégalités et par voie de conséquence les conflits. Pour l'Europe, cela implique une refonte de ses textes pour tendre vers plus de fédéralisme ce qui entraîne aussi une perte de souveraineté alors que le contexte actuel montre plutôt une montée du populisme opposé à un tel système en soulevant les risques d'aggravation des inégalités, de la corruption et d'abus de toutes sortes. Il est donc légitime de penser que la zone EURO devrait reposer sur la base d'un véritable gouvernement économique associé à une coordination et une surveillance accrues des politiques économiques au sein de la zone. La crise grecque a bouleversé le paysage économique et financier en mettant en cause la sacro-sainte stabilité de la zone EURO. Elle soulève clairement une question de crédibilité des

actions actuellement entreprises. En effet, le déblocage de fonds européens permettra surtout à rembourser les organismes financiers. Il ne servira que très peu la relance de la croissance. De plus, concernant les plans de rigueur, leur multiplication excessive aurait pour effet de ruiner le concept européen auprès des populations concernées. La définition d'un plan d'action européen à moyen terme n'apparaît que plus indispensable pour retrouver une croissance suffisante. La zone EURO ne doit pas seulement être « *sauvée* », elle doit être consolidée. La pression incontournable des marchés financiers et de la mondialisation de l'économie rend, à court terme, obligatoire l'existence d'une véritable Europe politique, fondée sur le développement d'un fédéralisme opérationnel[11].

En réalité les marchés ne veulent pas à tout prix un équilibre budgétaire, mais la promesse de sa possibilité. Sous deux conditions ;

- le retour de la croissance pour assurer les recettes ;
- la crédibilité des politiques fiscales et budgétaires pour tenir la promesse.

Mais personne n'a encore réussi à montrer ses capacités à convaincre dans ce domaine. Il conviendrait de faire des prévisions réalistes pluriannuelles de consolidation budgétaire pour rassurer les marchés et s'y tenir.

224 - Solidarité et réformes sont nécessaires pour créer le socle d'un nouvel essor européen.

La solidarité des pays européens est soumise à rude épreuve, d'autant que les institutions qui régissent l'U.E. ne sont pas adaptées à des situations de crise. Les extensions successives du périmètre européen ont permis d'intégrer des cultures différentes, même si l'identité européenne n'existe pas encore vraiment. Cette mosaïque collective ne concerne cependant que des entités de type occidental, dans lesquelles la politique au sens premier du terme n'est pas inféodée à la religion. En effet l'Europe est avant tout laïque, sans lien structurel avec la religion. Afin de sauvegarder la qualité de l'espace européen face à une mondialisation sans limite, il faudrait une réforme profonde des textes institutionnels pour mettre en œuvre des circuits d'action et de réaction dégrippés des blocages actuels liés au nombre des Etats membres et à la lourdeur des structures pour que l'Europe ne soit plus un « *David politique* ». Même si cet exercice a été tenté, sans succès, avec le projet avorté de Constitution, l'élargissement précipité a été mal accompagné, et, pour certains pays, le passage rapide à l'euro, non fondé sur un parallélisme des économies, a abouti à une catastrophe. Une monnaie unique réservée à des Etats aux niveaux économiques trop disparates doit être assortie d'un système fondé sur la solidarité avec des gages de bonne gouvernance commune. Le fédéralisme pourrait peut-être permettre à cette communauté d'Etats de mieux vivre ensemble. D'ailleurs la solution évoquée par certains de créer des « *Eurobonds* » serait un pas vers le fédéralisme…..Cette solidarité doit également se traduire par une politique économique coordonnée des Etats membres de telle façon que la volonté d'exportation n'entraîne pas une concurrence excessive intracommunautaire, ce qui nécessite de privilégier les échanges extra-communautaires.

Le tandem franco-allemand, embryon d'une gouvernance qui tarde à se mettre en place, est lui-même l'objet d'attaques répétées visant à créer une brèche dans le consensus espéré. Autour de lui les 17 de la zone EURO sont invités à faire preuve de convergence, et la solution pourrait résider dans l'évolution à l'intérieur de cercles concentriques qui engloberaient finalement les 27, voire les futurs 28 Etats membres.

[11] La seule solution pour éviter le défaut de paiement de la Grèce ou d'un tout autre état qui entraînerait la sortie de la zone euro est de miser sur la solidarité des Etats. La sortie de la Grèce de la zone euro et le retour à la drachme provoquerait une dévaluation très importante dont les effets sont difficilement chiffrables et un éloignement de ce pays de la scène géopolitique européenne. Mais surtout il s'agirait d'un précédent grave pour d'autres pays dont la situation financière est critique. Les pays exportateurs de la zone euro, dont l'Allemagne, subiraient les conséquences économiques d'un rétrécissement ou pire d'un éclatement de la zone euro et peut-être même de l'Europe. C'est pour ces multiples raisons que l'Eurozone met en œuvre avec beaucoup de tensions internes un plan d'aide pour sauver la Grèce. Cependant compte tenu des efforts futurs qui seront encore nécessaires, il est fort à craindre que les divergences actuelles ne viennent contrecarrer la nécessaire unité politique de solidarité engagée. Si d'aventure tel était le cas, les spéculateurs mettraient très rapidement à mal les finances des pays les plus exposés.

La refondation des institutions européennes est devenue inévitable pour répondre avec souplesse et réactivité aux aléas de fonctionnement d'une Europe redéfinie. Le projet de traité sur l'Union économique renforcée en cours d'élaboration prévoit la coordination des politiques économiques, avec un objectif de déficits inférieurs à 0,5% du PIB. Le pacte de stabilité récemment proposé à la ratification des Etats de « l'Eurozone » doit rapidement être complété par un volet « *croissance* » **(cf. annexe 9)**, sans lequel le pacte ne sera pas respecté par tous.

Si d'aventure, les pays les plus fortement endettés ne pouvaient pas réduire leur ratio Dette//PIB de façon pérenne, les mêmes causes produisant les mêmes effets, alors la solidarité permanente entre 17 Etats semble peu probable sur le long terme et une forme de fédéralisme avec un noyau limité (9 Etats ?) et peut-être une monnaie commune au lieu d'une monnaie unique se mettraient en place. Que deviendront alors les structures de l'Europe pour répondre à une organisation qui aura perdu son homogénéité initiale ?

Il est temps de préciser les limites géographiques de l'Europe et de ne plus accueillir de nouveaux pays aussi longtemps que son organisation sera défaillante. D'ailleurs, son organisation actuelle, avec des pouvoirs mal définis autour d'un Président de l'Union, d'une Commission, d'un Parlement et d'une présidence tournante tous les six mois de chaque Etat n'est pas viable.

Enfin la PESC-PESD[12] devrait être relancée, en saisissant l'amorce d'un désengagement des Etats-Unis en Europe, par réduction des forces terrestres au profit des forces navales. Il semble en effet que, pour la politique américaine, l'Europe devienne un point d'appui, et non plus un continent dont il convient d'assurer la sécurité. La crise libyenne a été à cet égard révélatrice, les Etats-Unis ayant laissé la France et le Royaume Uni en première ligne. Il s'agit d'une opportunité à exploiter, pour définir les contours d'une future Europe-puissance. Nous devons renforcer notre potentiel militaire en convergence avec nos principaux partenaires européens.

23 - LES ENJEUX FRANÇAIS.

La mondialisation, c'est plus de risques et plus d'opportunités. La France est une société encore trop figée et seule une minorité saisit les opportunités, les autres subissent les risques. La France vit la mondialisation comme un arrachement identitaire et une calamité antisociale. Après avoir baigné dans l'Etat Providence, la France doit prendre la mesure des dysfonctionnements et adopter rapidement en conséquence un plan cohérent à long terme, compatible avec des objectifs sociétaux actualisés et acceptés par tous.

La France cumule deux handicaps : les dépenses publiques et la balance commerciale. Des mesures lourdes contraignantes peu populaires vont devoir être prises (en particulier la remise en cause du mode de gestion des comptes publics). Il est nécessaire de réagir pour retrouver un équilibre à tous les niveaux par une action concertée avec un minimum de consensus et néanmoins maintenir une croissance suffisante indispensable, même si la question du maintien des critères actuels de croissance est posée. Le retour à la souveraineté est la première condition pour sauvegarder l'essentiel de nos valeurs. Par ailleurs, les Français n'ont pas besoin de rêve mais bien d'un projet d'avenir crédible et fédérateur.

231 – <u>La France face à la dette</u>.

Sans minimiser l'effet néfaste de l'endettement sur les politiques publiques, celui-ci est relatif comparé à celui de nos voisins immédiats, Allemagne exceptée, et qu'une dévaluation compétitive, si elle était encore possible aujourd'hui, instaurerait aussi des disparités entre ceux qui

[12] PESC-PESD : Politique Européenne de Sécurité Commune - Politique Européenne de Sécurité et de Défense.

l'appliqueraient. Cependant les dévaluations étaient une médecine douce sans répercussion immédiate sur le revenu des citoyens puisque administrées à intervalles réguliers sans attendre l'échéance ultime. Néanmoins le résultat à terme était le même : songeons que le franc et le mark allemand étaient à parité en 1960, alors qu'au passage à l'euro 1 DM = 3,50 F. Dans ce contexte, la dégradation par les agences internationales d'un certain nombre de pays n'a pas les mêmes effets partout. De l'autre côté de l'Atlantique, la perte du triple A par les Etats Unis n'a rien changé aux capacités d'emprunts du pays. Toutes proportions gardées, la France vient d'emprunter à des taux très faibles sans grande difficulté[13].

La crise des dettes souveraines doit être traitée non pas uniquement par une diminution des dépenses, mais en engageant des réformes pour renforcer à moyen terme la « soutenabilité » de nos finances publiques permettant, grâce à une croissance suffisante, une capacité de remboursement compatible avec l'endettement.

Les Etats ont cependant besoin d'agences de notation fiables : tel n'a pas été le cas dans les affaires « *Enron* » et les « *Subprimes* » aux Etats Unis…..elles ont par ailleurs un rôle amplificateur néfaste…..et doivent donc être réformées **(cf annexe 5)**.

N'oublions pas de dire que les marchés ne « gouverneraient » pas les gouvernements démocratiques de tous bords si ceux-ci avaient des comportements vertueux. Ainsi les agences de notation ont-elles un impact très limité dans les pays peu endettés.

232 – Des aménagements indispensables.

Il reste que notre monde étant encore régi aujourd'hui par un système international qui date de 1945 et selon des préceptes économiques essentiellement keynesiens car adaptés à l'époque de l'après guerre. Nous devons nous adapter à la situation actuelle en concevant un autre système qui soit moins vorace en moyens, moins dispendieux dans ses politiques publiques, plus tourné vers l'initiative individuelle et vers l'Entreprise. C'est aussi la confiance entre les divers partenaires qu'il convient de restaurer, en dépit des difficultés, puisqu'elle repose sur un consensus, national d'abord, qui ne se forme en général qu'en temps de guerre et de conflit. La crise actuelle pourrait servir de catalyseur pour la création de ce consensus mais la véritable prise de conscience n'a pas encore eu lieu. Pour réaliser ces aménagements qui n'ont rien d'impossible, il reste à redéployer les ressources de l'Etat. Par exemple, le Modèle Social français est devenu depuis la fin des Trente glorieuses un instrument offrant toujours plus d'avantages alors que la richesse nationale à redistribuer s'amenuisait de plus en plus. Ce constat que peuvent faire toutes les cours des comptes, régionales et nationale, aboutit à mettre en valeur des dettes considérables qui grèvent le budget de l'Etat.

L'objectif de l'équilibre financier et seul celui-là doit être pris en considération pour conserver l'essentiel de notre modèle social tout en corrigeant les inégalités. Pour y parvenir, un consensus sur les arbitrages à opérer et sur un partage équitable de l'effort demandé au pays devra être trouvé. Il s'agit là d'un objectif réaliste mais qui sera difficile à atteindre. D'une façon générale, il faut considérer la notion de « *modèle social français* » comme un « *système évolutif* » et non comme un « *système français idéal* ». La convergence avec nos partenaires de la zone euro devant être un objectif permanent. Parler aujourd'hui de justice sociale dans le cadre de ce modèle social et user d'une expression totalement antinomique; tout effort de pédagogie dans ce domaine est voué à l'échec tant que le système n'aura pas été totalement remis à plat[14].

[13] Ces agences qui en fait font de la communication pour le compte de la haute finance sont là pour opérer une guerre psychologique au bon moment, établir une menace sourde permanente pour que les gouvernants se sentent sous surveillance et finissent par perdre leurs moyens. On a vu qu'en Europe, le processus a fort bien fonctionné, déstabilisant les gouvernements, les obligeant à prendre position dans l'urgence, à perdre un temps précieux et souvent leurs moyens, ce qui est l'objectif majeur de toute guerre psychologique.

Il existe des vides législatifs réels et tolérés qui coûtent à l'Etat beaucoup plus que les avantages qu'il espère en retirer en se montrant complaisant à l'égard de populations françaises et étrangères qui ne lui en gardent aucune reconnaissance. En particulier la notion « *d'assistanat de fait* » constituée par les « *acquis sociaux* » doit être reconsidérée en demandant une contrepartie aux bénéficiaires de ces prestations. A l'appui de cette remarque, il peut être suggéré que la politique économique d'incitation à la demande, qui se situe dans le droit fil du modèle social d'inspiration keynésienne soit sérieusement réorientée vers une politique de l'Offre « Supply Side » : produire d'abord, consommer ensuite. Il convient de produire des produits de haut de gamme pour échapper aux productions des pays à bas salaires et réinvestir sans cesse pour avoir les équipements les plus performants (au lieu de placements immobiliers ou obligataires stériles pour l'Entreprise). Ce dernier critère exclut une financiarisation excessive de l'économie. Réduire notre déficit commercial en important moins de produits étrangers tout en réinvestissant les bénéfices dans les entreprises ou dans le développement de programmes publics ou privés d'intérêt national et international ; l'emprunt doit aller en priorité à l'investissement et non à la dépense publique.

Quoiqu'il en soit, toute une série de réformes s'avère indispensable dans de nombreux domaines comme, par exemple, combattre avec détermination le chômage par un effort de formation accru, une collaboration étroite entre université, industrie, laboratoires spécialisés et sociétés d'engineering, par l'apprentissage intégré au rythme scolaire. De même la lutte contre les inégalités nécessite la remise à plat de toutes les conditions sociétales (les régimes sociaux, les statuts professionnels trop nombreux et très inégaux, les corporatismes, les gaspillages, le travail illégal, l'immigration, ...), la liste n'étant pas exhaustive **(cf. annexe 7)**. Un audit et une évaluation périodique des services publics seraient des pratiques salutaires. Notre ré-industrialisation et l'amélioration de notre compétitivité ne se feront qu'à ce prix et en cessant d'instituer le déficit budgétaire en système de gouvernement.

Une politique de l'offre est le préalable à notre redressement. Cette offre doit cibler les secteurs d'activités porteurs pour l'avenir avec un objectif de qualité, destinés à combler notre handicap vers les exportations extra-européennes et bien entendu pour satisfaire notre consommation intérieure. Notre point faible n'est pas le coût de production, mais surtout les insuffisances du marketing international, de la Recherche/Développement pour l'innovation et de la commercialisation à l'exportation. Cette politique industrielle doit s'appuyer sur un tissu de grosses PME peu présentes en France. A cet effet nous devons privilégier le renseignement, l'information et l'intelligence économique pour une meilleure anticipation économique. L'Education Nationale doit adapter sa mission aux évolutions de la société : transmission de valeurs (droits et devoirs), formations renforcées linguistique et économique, formation professionnelle avec une part essentielle à l'apprentissage en Entreprise….. Cette politique de croissance n'est pas incompatible avec le désendettement nécessaire en faisant des économies substantielles sur le niveau des dépenses publiques.

La croissance résultera logiquement de ces aménagements, les bienfaits sont connus, mais pour des raisons politiques une hésitation existe sur sa mise en œuvre.

Quant à sa place sur le plan militaire, la France se doit de rester leader européen avec le Royaume-Uni, assumant ensemble 60% de l'effort de défense face à un monde qui ne cesse de se réarmer. Dans le contexte financier et économique particulièrement contraignant que nous traversons, se pose inévitablement la question des budgets de défense et plus particulièrement la part consacrée au nucléaire. Des choix à long terme vont devoir être opérés en cohérence avec les alliés de la France. La Défense ne doit pas être la variable d'ajustement budgétaire alors que les menaces et les dangers sont présents et que tous les pays réarment.

[14] Voici un exemple certes désagréable mais bien réel. L'Aide Médicale d'Etat (AME) est un puits sans fond qui avec la seule sécurité sociale algérienne aboutit à un déficit de 588.000 € que l'Etat algérien refuse évidemment de payer. Cet exemple n'est pas là pour stigmatiser les bénéfices exorbitants que les populations étrangères tirent de notre MODELE SOCIAL pourvu qu'elles aient trois mois de résidence en France et des ressources inférieures à 634€ par mois.

223 – L a France pourra peut-être ainsi sortir de la crise plus forte qu'elle n'y est entrée.

Le retour à l'équilibre financier et à la confiance des investisseurs nécessite un redressement au travers d'économies importantes et de prélèvements supplémentaires pour résorber la dette, tout en retrouvant un potentiel de croissance suffisant pour faciliter cette délicate opération. L'objectif sera de conserver l'essentiel de notre modèle social en éliminant les inégalités les plus flagrantes. Le défi consiste à obtenir un consensus sur les arbitrages à opérer et sur un partage équitable de l'effort qui sera demandé au pays.

Le concept de la « *Destruction Créatrice* » inventé par l'économiste autrichien Joseph Schumpeter qui intègre la sociologie et l'histoire, permet à ceux qui gouvernent de comparer et d'analyser pour mieux éliminer ce qui n'a pas fonctionné et le remplacer par une nouvelle dynamique[15]. La situation aberrante et profondément choquante entre les politiques des pays émergents et la récession des pays riches peuvent être à l'origine d'une rupture de l'achat à bas prix et à crédit de produits de mauvaise qualité et l'amorce d'une régulation des marchés. Pour pouvoir changer les choses, il conviendrait d'abord d'expliquer le paradoxe selon lequel le monde entier vient goûter « *l'art de vivre à la française* », alors que les Français ont le ressenti collectif d'appartenir à une société frustrée et pessimiste.

*

* *

Que devons-nous retenir de la situation du monde actuel, depuis la crise financière de 2007, aggravée en 2008 et 2010, si ce n'est un constat d'échec de la part des financiers, des économistes et des hommes politiques ? Depuis deux ans, la crise économique ne cesse de se développer en crise sociale et morale majeure. Devant cet enchaînement de faits qui bouleversent le monde, des réflexions – au-delà même des secteurs de la finance et de l'économie – se sont multipliées. Les hommes de bonne volonté commencent à s'interroger sur les vrais fondements de ce désordre mondial : « *Et si la crise était aussi une remise en question de l'humanité, dans son essence et dans son esprit* ?». Ainsi le 15 octobre 2010, un colloque « *Penser la crise avec Emmanuel Mounier* » réunissait-il à Rennes quelques 400 économistes, sociologues et philosophes. En effet, Emmanuel

[15] Ce concept qui date de 1942 peut nous être d'autant plus utile aujourd'hui que la période sur laquelle nous pouvons faire porter notre examen est d'autant plus longue tandis que la sociologie et l'histoire ont considérablement développé leurs instruments critiques. Par ailleurs, on peut mesurer sur la même durée les limites des politiques keynésiennes appliquées sans jamais être financées.

Mounier, bien avant sa mort en 1950, écrivait déjà après la crise de 1929/30 : *« L'importance exorbitante prise aujourd'hui par le problème économique dans la préoccupation de tous est le signe d'une maladie sociale. L'organisme économique a brusquement proliféré à la fin du XVIII*ème *siècle, et comme un cancer il a bouleversé ou étouffé le reste de l'organisme humain ».* De même, le 3 décembre 2011, l'Association Paul Ricœur interpellait philosophes et économistes lors d'un colloque intitulé : *« La crise, c'est pas juste ! ».*

Cette situation impose donc aux hommes, comme une nécessité vitale, de comprendre le problème sans séparer l'économique du social, ni du politique. Nous avons vu que des solutions existent : encore faut-il qu'un climat de confiance soit rétabli pour qu'enfin l'homme retrouve sa véritable place, non comme un rouage de l'économie, mais celle d'une « personne » considérée dans sa globalité d'être humain. Cette prise de conscience, empreinte de lucidité et de sagesse, n'aura d'effets bénéfiques que dans la mesure où elle s'imposera à tous les principaux dirigeants de la planète. Parviendra-t-on un jour à mettre les intérêts de tous au service de chacun ou les intérêts de chacun au service de tous ? Adam Smith le pensait lorsqu'il écrivit *The Wealth of Nations* en 1776 car il croyait en une *main invisible*, celle de la divinité, pour guider ces nations vers la sagesse.

La nature de l'homme, comme le soulignait Emmanuel Mounier, est profondément spirituelle. Il n'est pas déraisonnable, aujourd'hui d'estimer qu'un véritable renouveau de ce type permette la transformation du désordre mondial actuel en un nouvel ordonnancement. Quant à l'intégration de la France et de l'Europe dans ce monde nouveau, c'est une chance à saisir, voire à provoquer. Et si révolution il y a, il ne faudra pas s'étonner de son caractère spirituel, même si des mesures politiques, structurelles s'imposeront pour en permettre l'avènement.

A N N E X E S

Annexe 1 : Les principaux pays impactés par la crise (hors Europe).

Annexe 2 : L'évolution du patrimoine dans le monde, données chiffrées.

Annexe 3 : Le populisme.

Annexe 4 : L'Europe et l'OMC : « *Des esclaves fabriquent des produits vendus à des chômeurs* ».

Annexe 5 : Les agences de notation.

Annexe 6 : Recueil de données financières et économiques.

Annexe 7 : Répertoire de réformes possibles.

Annexe 8 : L'Europe et le commerce mondial.

Annexe 9 : La croissance, planche de salut ?

Annexe 10 : Quelques thèmes sous forme de graphiques.

ANNEXE 1

Les principaux pays impactés par la crise (hors Europe).
(Données recueillies par Christian Fournet)

Les Etats-Unis.

Première puissance planétaire, avec 21% du PIB mondial, ils perdent peu à peu leur hégémonie économique et politique, ils importent 46% de plus qu'ils n'exportent, le service de la dette privée représente 16% des revenus disponibles des ménages. Leur économie est maltraitée, leur endettement colossal est financé en grande partie par la Chine : leur solvabilité est mise en question. Ils se désengagent hors de leurs frontières. Ils ne sont plus les gendarmes du monde. Cependant leur monnaie et leur capacité de réaction sur le plan économique leur permettront certainement de rebondir.

La Chine.

Elle est devenue l'atelier et le banquier du monde. Grâce à une économie agressive à grande échelle, tournée en majeure partie vers l'exportation et non vers la consommation intérieure, source de devises importantes, grâce à une monnaie artificiellement trop faible. Sa puissance financière lui permet d'imposer ses règles.

Inquiète face au vieillissement de la population, aux disparités sociales et géographiques, son modèle politique actuel risque de trouver ses limites assez rapidement (bulle immobilière qui devra être épongée par le fonds souverain, population vieillissante, grandes disparités de niveau de vie, endettement important des régions gagé sur des actifs à rentabilité douteuse….). Des troubles sociaux marquent le mécontentement d'une part importante de la population. Elle veut être reconnue comme un acteur politique mondial en faisant connaître son potentiel (militaire, économique, financier, ses ressources naturelles….). En ravanche, l'opacité de son régime politique ne laisse pas transparaître ses ambitions à moyen et long terme, ce qui constitue une source d'inquiétude. Nous sommes dépendants de la Chine pour le financement de notre dette et pour l'approvisionnement de matières premières stratégiques. Nous devons faire face à une concurrence déloyale caractérisée par un triple dumping : monétaire (non convertibilité et sous-évaluation du Yuan de 20 à 30% qui a été « réévalué » de 1% en avril 2012), social (protection sociale faible et exploitation des salariés) et de coût de revient (salaires indécents).

L'Afrique.

Elle n'a pas réglé ses problèmes de malnutrition et les quelques îlots de croissance sont victimes de la corruption. Elle connaît l'un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde, aggravant de façon dramatique la question alimentaire. Elle possède des ressources minières importantes, mais sa part dans le commerce extérieur français n'est que de 0,5%. Elle souffre en particulier de 3 maux : l'activité des narcotrafiquants de l'Amérique latine, le terrorisme islamique et la corruption.

Le problème Israëlo-Palestinien.

Situation chronique jusqu'à présent sans issue. Elément détonateur d'un conflit plus large. Le nouvel environnement d'Israël, créé par les évolutions des pays arabes, n'est pas de nature à faciliter la paix dans cette région.

Certains pays arabes.

Ils connaissent une émancipation de leur joug dictatorial, d'ordre politique pour la Libye, d'ordre économique pour la Tunisie et l'Egypte, sans chef reconnu, sans programme et sans remettre en cause le type sociétal. L'objectif déclaré de « démocratie » risque d'exiger beaucoup de temps avec des phases transitoires d'instabilité. La mise en place de lois respectant la charia dans la constitution de certains pays (récemment en Egypte et en Libye) obère a priori la notion de démocratie telle que nous la concevons. La chari'a en Libye est vécue comme la solution

inéluctable et non comme un retour à un régime autoritaire. L'islam religion d'Etat en Tunisie a un parti islamiste influent.

D'ailleurs dans ces pays, le parti islamique est souvent le seul mouvement politique structuré. L'OTAN ne devrait s'ingérer que dans les pays dont la stabilité politique influe directement sur la sécurité des pays membres de l'Alliance, et quand les conditions d'une telle intervention réussie sont réunies.

Dans les « *printemps arabes* », dont les prolongements externes sont encore inconnus, toute l'histoire à écrire va être celle d'une rencontre entre la démocratie et l'islam. Ces mouvements déboucheront-ils sur des dictatures pires que celles qu'ils ont renversées ?

Les pays émergents.

Ils connaissent actuellement une croissance moyenne élevée avec des disparités importantes. Certains ont un excèdent de devises important.

La Russie.

Sa population vieillissante, son espérance de vie qui décline, les aspirations de la population à une démocratie réelle (mouvements sociaux inédits) sont autant de signaux négatifs pour le proche avenir.

Les richesses de son sous-sol, en particulier l'exploitation du gaz naturel destiné à l'Europe, lui permettent d'avoir des ambitions politiques dans le monde, par exemple sur les pays de l'ex bloc soviétique. Notre vulnérabilité énergétique ne nous confère pas une position forte.

ANNEXE 2

L'évolution du patrimoine dans le monde, données chiffrées.

(Données recueillies par Ludovic Séree de Roch)

Les années 2000-2012 se caractérisent au niveau international par une forte croissance du nombre de millionnaires en dollars. Les riches sont plus nombreux et possèdent plus d'argent. En 2006, le nombre de personnes millionnaires en dollars sur la planète s'élève à 9,5 millions de personnes (1 personne sur 684). En 2010, il est de 24,2 millions. L'augmentation est la plus forte dans les pays d'Asie et au Moyen Orient. Ces deux régions ont près de 2,9 millionnaires en dollars (entre 2005 et 2006 le taux de croissance du nombre de millionnaires à Singapour et en Inde est de plus de 20 %). En 2006, la densité de résident millionnaire est en Suisse de 1 sur 37, aux Emirats arabes Unis de 1 sur 57, à Singapour de 1 sur 69, à Hongkong de 1 sur 80. En France, il n'existe pas de seuil officiel de richesse (contrairement au seuil de pauvreté). Celui-ci équivaut au montant du niveau de vie au-delà duquel on trouve les 10 % des ménages les plus aisés.[16] En 2007, le patrimoine médian net des ménages est de 100.000 €. Etre riche, c'est avoir pour un couple 4.050 € de revenus et 400.000 € de patrimoine. Les 10 % les plus fortunés en patrimoine détiennent un patrimoine supérieur à 382.150 €. Etre riche en patrimoine, c'est appartenir à un ménage ayant un patrimoine net supérieur à 400.000 €, c'est à dire deux fois le patrimoine moyen net de l'ensemble des ménages. Avec un tel patrimoine, on fait partie des 7 à 8 % des Français les plus fortunés, soit un peu moins de 2 millions de ménages et un peu plus de 4 millions de personnes. Les 1 % les plus riches possèdent un patrimoine supérieur à 1.210.000 €. Les 10 % les plus pauvres ont un patrimoine de 870 €. Les 10 % les plus riches en patrimoine ont une fortune 440 fois plus élevée que les 10 % plus pauvres. Les 1 % plus fortunés possèdent 1.400 fois plus en moyenne que les 10 % plus pauvres. Le patrimoine est très concentré. Les 10 % les plus riches en patrimoine détiennent 46 % du patrimoine brut total des ménages d'après L'INSEE. Les 1 % richissimes en détiennent 13 %. Alors que la moitié des ménages, 12 millions de foyers, ne possède que 7 % du patrimoine total des ménages et les 10 % les plus pauvres en patrimoine en détiennent moins de 1 %. Le patrimoine est beaucoup plus concentré que les revenus. En 2007, l'ISF est payé par 518.000 foyers, avec un patrimoine déclaré supérieur à 760.000 €. La moitié environ, soit 1 % des ménages (250.000 ménages), déclarent un patrimoine supérieur à 1.400.000 €. En 2007, les 100 foyers fiscaux les plus imposés déclarent un patrimoine moyen d'environ 200 millions d'euros, soit 250 fois plus que les 100 ménages se situant juste au dessus du seuil d'imposition à l'ISF. Ces chiffres sont comparables en Grande Bretagne. En revanche, les Etats Unis sont beaucoup plus inégalitaires puisque les 10 % les plus riches possèdent 70 % de la richesse totale des ménages. L'Allemagne a une situation intermédiaire entre la France et les Etats-Unis. La concentration de richesse n'est évidement pas un phénomène propre à la France. 2 % de la population mondiale détiennent la moitié de la richesse mondiale et, selon l'ONU, la moitié de la population mondiale n'en détient que 1 %. Un patrimoine de plus de 1.650 € vous place dans la moitié des personnes les plus riches du monde. Avec 46.000 €, vous faites partie des 10 % les plus riches, et avec 375.000 €, vous accédez aux 1 % les plus riches du monde. On remarque que les 10 % plus riches de France comptent parmi les 1 % plus riches du monde. Plus du quart des 10 % des personnes les plus riches au monde vivent aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en France et en Espagne. Au total, l'Amérique du Nord, l'Europe et les pays à haut revenus d'Asie-Pacifique (Taiwan, Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Australie et Nouvelle Zélande) possèdent 90 % des biens de la planète. La population mondiale des riches est très concentrée. L'Hexagone est la troisième terre d'asile des millionnaires, avec 2,2 millions de millionnaires, soit 9 % du total mondial. Loin devant l'Italie (6 %), la Grande-Bretagne (5 %), l'Allemagne (5 %), le Canada (4 %) et la Chine (3 %), mais derrière le Japon (10 %) et surtout les Etats-Unis (41 %), qui comptent 9,94 millions de millionnaires. La France a le quart des riches d'Europe, et dépasse, dans un ordre plutôt surprenant, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne, ce qui ne correspond pas à la richesse nationale globale ni à l'ordre du PIB par habitant du continent qui met l'Allemagne en tête. La France se situe loin devant la Chine qui croît vite mais ne compte que 3 % des millionnaires du monde alors qu'elle est la deuxième puissance économique

[16] Ph. VILLEMUS, *Qui est riche ?*, Paris, Eyrolles, 2007, pp.111-144.

et compte 20 % de la population mondiale. Selon le rapport 2010 sur la richesse mondiale de l'Institut de recherche de Crédit Suisse, la richesse par adulte en France à triplé entre 2000 et 2007, avant de refluer de 15 % depuis. Ce bond a été permis par la forte appréciation de l'euro par rapport au dollar et le faible endettement des ménages. Les millionnaires représentent 0,5 % de la population mondiale mais concentrent 35,6 % de la richesse de la planète. Leur fortune est estimée à 70.000 milliards de dollars, soit plus de 50.288 milliards d'euros. Si l'Europe fournit 35 % des plus riches, la France fournit un quart de ce contingent. Dans la population des gens fortunés, il y a les très riches. En 2006, 95.000 personnes possèdent un patrimoine supérieur à 30 millions de dollars, et 1.000 personnes sont milliardaires en dollars.[17] Ces 95.000 individus possèdent plus du tiers de la fortune planétaire. Leurs avoirs devraient continuer de croître et leur nombre se multiplier.[18] Depuis 2000, la richesse détenue par les 4,4 milliards d'adultes sur Terre a augmenté de 72 %, pour s'établir en 2010 à 195.000 milliards de dollars. Elle devrait encore progresser de 61 % d'ici 2015. 3 milliards d'êtres humains disposent de moins de 10.000 dollars de richesse, ce qui signifie que 68,4 % de la population mondiale ne possède que 4,2 % de sa richesse. Si l'on prend en compte la richesse moyenne par adulte, les Suisses sont à la première place. Ils se placent devant la Norvège, l'Australie et Singapour. La France se classe cinquième et les Etats-Unis septièmes. Par pays, les Etats-Unis restent en tête avec une richesse évaluée à 54.600 milliards de dollars, devant le Japon à 21.000 milliards de dollars et la Chine 16.000 milliards de dollars : *« La richesse de la Chine est de 35 % plus élevée que celle de la France et à peu près cinq fois celle de l'Inde ».* Le Crédit Suisse assure que la richesse des familles chinoises devrait augmenter de 111 % à 35.000 milliards de dollars d'ici à 2015, en dépassant le Japon et devenant le deuxième producteur mondial de richesse, si la tendance de cette augmentation continue. La France est la première nation européenne (4ème rang avec 12.100 milliards de dollars) devant le Royaume-Unis et l'Allemagne.[19] Au final, le patrimoine total des adultes français de l'ordre de 1 % du total mondial représente 6 % de la richesse totale.[20] En 2010, le produit intérieur brut par habitant s'élève à 56.052 dollars en France, qui se classe ainsi devant le Japon (46.857) mais reste derrière les Etats-Unis (65.593), l'Australie (72.414), le Danemark (75.213) et la Suisse (88.590). La Chine est encore loin derrière, avec 5.535 dollars par habitant.[21]

[17] Ph. VILLEMUS, Qui est riche ?, Paris, Eyrolles, 2007, pp.156-157.

[18] M-A de POIRET, « Millionnaires de tous les pays... », *Le Point*, 26.VII.2007, n°1819, p.50.

[19] « Millionnaires : la France se classe au 3ème rang mondial », *Le Monde,* 11.X.2010.

[20] « La France, paradis des millionnaires », *Actuchomage.org,* 13.X.2010.

[21] « Millionnaires : la France au troisième rang mondial », *Figaro*, 11.X.2010.

ANNEXE 3

Le « populisme », un danger pour la démocratie.
(d'après Dominique Reynié – « Populisme : La pente fatale ») [22]

Depuis l'année 2000, l'Europe a connu des bouleversements (passage à l'euro, élargissement brutal de l'Union, candidature de la Turquie, la modification de la constitution européenne). Au niveau mondial : l'attentat du 11 septembre à New-York, l'intervention en Afghanistan, l'invasion de l'Irak, l'affaire des caricatures de Mahomet ; la peur de l'islam devient un thème d'affrontement. En 2008, chute de Lehman Brothers, crise financière, surendettement des Etats…..on parle de faillite des Etats. Des partis populistes voient le jour rejetant le « système » politique inefficace au-delà des partis ou dogmes traditionnels.
Ces nouveaux partis s'appuient sur l'immigration, le vieillissement démographique et la globalisation économique. Ils dénoncent pêle-mêle la dégradation de la souveraineté des Etats qui ne peuvent plus assurer la cohésion sociale, le déséquilibre démographique qui menace les comptes sociaux en visant les immigrés, les chômeurs, les politiques de solidarité qui dilapident les deniers publics…..Le mécontentement à l'égard de la pression fiscale s'étend aux couches sociales intermédiaires.
En 2007 le parti travailliste britannique exige des « *British jobs for British workers ! »*, en France le parlement vote la loi sur la burqua, en Suisse la Constitution interdit les minarets, un directeur de la Bundesbank accuse les immigrés de provoquer la régression culturelle du pays….
Protestation, xénophobie et dénonciation des élites sont le terreau du populisme.
Il s'agit d'un populisme qui peut être caractérisé de « *patrimonial* » par sa lutte pour maintenir le niveau de vie et préserver le style de vie. Ce sentiment de remise en cause des acquis de nos sociétés dépasse tous les clivages politiques.
Tout changement est maintenant perçu comme une menace de régression et une partie des Européens vit désormais dans la crainte du déclassement collectif pouvant se combiner avec celle d'un déclassement individuel.
Le surendettement pour faire face aux dépenses sociales, la concurrence des pays émergents, les gaspillages, l'épuisement des modèles sociaux-démocrates, le multiculturalisme imposé, le sentiment que les individus bénéficiant de la solidarité ne la mérite pas, l'absence de choix politiques clairs sur les sujets fondamentaux (qui deviennent des sujets tabous pour mieux les éviter) ….sont de nature à alimenter le fonds de commerce des populistes.

Il y a nécessité d'une plus grande cohésion sociale face aux comportements communautaristes du populisme : sinon nos Sociétés feront l'objet de luttes internes non contrôlées, avec une montée de l'intolérance, de la violence, et une plus grande difficulté à vivre ensemble.
Sur le plan électoral, ces populistes par nature protestataires et insatisfaits risquent de grossir les rangs des abstentionnistes et échapper au « *contrôle* » des partis habituels. On peut dire que ces nouveaux mouvements privilégient la facilité de la critique systématique pour mieux masquer leur incapacité à proposer de véritables solutions aux problèmes qu'ils dénoncent.
Cela peut aboutir à la contestation de la légitimité républicaine et promouvoir l'idée du droit à la force au lieu de la force du droit.
Le populisme apparaît donc comme une force d'opposition à l'expression de la représentation démocratique.

C'est en cela aussi que la démocratie est en danger.

[22]« Populisme : La pente fatale » a obtenu le prix du livre politique 2012 et le prix des députés 2012.

ANNEXE 4

L'Europe et l'OMC : *« des esclaves fabriquent des produits vendus à des chômeurs »"*[23]

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est née en 1995 ; elle s'efforce de réguler le commerce entre les pays membres avec des règles qui ont été progressivement élaborées dans le cadre du GATT. (*General Agreement on Tariffs and Trade* ou Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Sa création a été portée par les pays industrialisés (Etats-Unis, UE, Japon) dans une optique très libérale. A l'époque, ces pays dominaient le marché mondial et craignant pour leur agriculture, ils ont pris soin de la protéger.

Aujourd'hui, les pays occidentaux s'aperçoivent que les contraintes imposées par l'OMC, astucieusement exploitées par les pays émergents, se retournent contre eux et minent leurs économies trop largement ouvertes à la concurrence. Cependant, le protectionnisme est une arme au maniement délicat, notamment pour l'UE et la France.

1 - <u>OMC : les principes de base</u>[24].

Le but de l'OMC est de favoriser l'ouverture commerciale au travers de trois principes.

La suppression des obstacles au commerce a pour objectif d'éliminer les barrières tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires comme les contingentements, les licences à l'importation et à l'exportation, les subventions, les prescriptions discriminatoires (sécurité, protection de l'environnement, santé des consommateurs).

La réciprocité repose sur des concessions accordées sur une base mutuelle et qui doivent être équivalentes et équilibrées. Ce sont les « *accords multilatéraux* » qui ne peuvent pas être révoquées unilatéralement. Il existe également des « *accords plurilatéraux* » dans des domaines plus spécifiques (suppression des droits d'importation pour les aéronefs civils, ouverture à la concurrence internationale des marchés publics) et qui ne concernent qu'un nombre limité de pays.

La non-discrimination comporte deux volets : le principe de la nation la plus favorisée et le principe du traitement national. Le premier impose l'égalité de traitement pour tous les membres de l'OMC. Lorsqu'un membre de l'OMC accorde un privilège commercial à un autre Etat (membre ou non), il doit l'accorder aussi à tous les autres membres. Le second exige la non-discrimination entre produits indigènes et étrangers lorsqu'ils sont comparables.

2 - <u>OMC : les limites</u>.

Après 15 ans de fonctionnement, l'OMC est un système qui montre ses limites. L'échec du cycle de Doha laisse subsister des désaccords profonds sur les échanges commerciaux agricoles et ceux concernant des biens liés à la propriété intellectuelle. Les différentes dérogations et l'application de certaines règles occasionnent de nombreux litiges, voire des conflits.

21 - L'échec du cycle de Doha.

[23] Expression employée par JM Quatrepoint "Un plaidoyer pour la déglobalisation de l'économie"

[24]: Département fédéral (Confédération suisse) de l'économie note du 25.07.2011 : Principes de base de l'OMC (www.seco.admin.ch/themen/00513/01122/index.htm).

Le cycle de Doha, lancé fin 2001, visait à libéraliser les échanges pour favoriser le développement des pays pauvres. En particulier, les pays du Nord devaient réduire les aides à l'agriculture qui pénalisent les paysans du Sud.

Un volet concernait aussi l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) qui apparaît de plus en plus comme un instrument de protectionnisme servant à favoriser les monopoles industriels des pays riches sur les technologies (logiciels), les semences, les gènes et les médicaments, notamment les génériques.

22 - Les dérogations.

Les dérogations aux principes généraux sont nombreuses ; par exemple pour la protection de la santé ou de l'environnement, pour la conservation des ressources naturelles épuisables, pour l'accès à certains produits de base ou pour la sauvegarde temporaire de l'économie nationale lors de circonstances exceptionnelles.

Les pays industrialisés ne peuvent exiger des concessions équivalentes de la part des pays en développement. De ce fait, l'identification de ces pays revêt la plus grande importance. Or, le statut de PED n'a jamais été défini ni au GATT ni à l'OMC : est PED celui qui se déclare tel.

Le principe de non-discrimination ne s'applique pas aux unions douanières ou quand il existe des accords de libre-échange. Elle ignore également les taux préférentiels accordés aux pays en développement.

23 - Les faiblesses.

L'OMC n'apporte pas une réponse satisfaisante à de nombreux problèmes : dégradation de l'environnement et changement climatique, crises alimentaires, épidémies, démocratie et droits de l'homme, développement, lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Sur le plan financier, l'OMC est en dehors des flux boursiers qui sont déconnectés de l'économie réelle et qui fixe les cours des matières premières bien au-delà du jeu de l'offre et de la demande. Elle se trouve également impuissante devant le protectionnisme monétaire et les manipulations de change de certains pays.

Les procédures d'arbitrage sont d'une longueur inadaptée à l'urgence des problèmes soulevés. En dépit d'une règle paralysante d'unanimité à plus de 150 Etats est un lieu utile qui joue le rôle d'un tribunal commercial international.

Tous ces éléments ont sonné le glas des accords commerciaux multilatéraux. Les rapports de force entre grandes puissances commerciales sont redevenus le principe présidant à tout accord commercial et la réciprocité, la pierre angulaire de toute négociation.

3 - <u>Quelles solutions</u> ?

Avant d'examiner les solutions possibles, examinons le genre de conflit auxquels doit faire face le France.

31 - Quelques exemples de conflits

Trois exemples illustrent des pratiques fréquentes, subventions occultes et deux formes de protectionnisme déguisé.

L'OMC a successivement dénoncé *Airbus*, en 2011, puis son concurrent américain *Boeing*, en 2012. Les deux avionneurs ont bénéficié de subventions non conformes aux règles du commerce mondial. L'Européen a reçu des aides financières ou matérielles telles que l'aménagement ou le don d'infrastructures. L'Américain profité d'exonération d'impôts et de programmes de recherche financés par la Nasa ou le Département de la Défense

Les États-Unis, le Japon et l'Union européenne viennent de s'associer pour déposer une plainte devant l'Organisation mondiale du commerce contre Pékin. En effet, ces pays accusent la Chine, de restreindre ses exportations de « *terres rares* » qui sont indispensables à l'industrie électronique. De leur coté, les Chinois, qui contrôle 97 % de la production mondiale, évoquent la protection de leur environnement. Cette argumentation, qui abrite la volonté de gêner des concurrents et de maintenir un niveau de prix élevé, s'appuie néanmoins sur les règles de l'OMC puisque l'extraction de ces minerais peut se révéler très polluante.

En 2011, les autorités chinoises ont décidé d'interdire au marché les eaux minérales d'Evian et de Volvic considérées comme « *susceptibles d'augmenter les risques de cancer* ». Or, la Chine qui croule sous les scandales alimentaires, s'est appuyée sur les résultats du principal organisme chinois de contrôle de la qualité qui semble pourtant totalement impuissant lorsqu'il s'agit des productions locales[25]

32 - Les réponses partisanes.

La réponse libérale[26], qui s'inscrit dans la logique des règles de l'OMC**,** passe par l'amélioration de la compétitivité. Elle implique la baisse des coûts salariaux, la diminution ou la suppression des charges sociales ou leur transfert vers les ménages. Elle suppose un accroissement de la productivité et donc une plus grande pression sur les salariés. Elle réclame enfin des allégements d'impôts en faveurs des familles les plus aisées afin de favoriser l'investissement, notamment au travers de l'actionnariat.

La réponse protectionniste passe, outre des mesures antidélocalisations, par des barrières douanières. L'interdiction des délocalisations est un peu illusoire dans une économie mondialisée où le travail peut être facilement transférer à l'étranger par l'intermédiaire de la sous-traitance où des filiales. A supposer que des taxes écologiques et sociales soient concevables dans le cadre de l'OMC, elles se heurtent à deux difficultés. D'abord, elles doivent être suffisamment élevées pour que les biens produits localement puissent concurrencer ceux qui sont importés ; ce qui renchérirait les coûts et réduirait le pouvoir d'achat. Ensuite, la désindustrialisation a conduit à une perte des moyens de productions et des savoir faire : des investissements considérables seraient donc à prévoir.

La préférence communautaire ne figure dans aucun traité européen. Invoquée dans le cadre du principe de réciprocité, elle devient plus acceptable pour la commission européenne et l'OMC marquées toutes deux par de forts courants libéraux. Elle rencontre deux obstacles. En premier lieu, les filiales des multinationales sont autant de chevaux de Troie dans les économies des pays de l'UE. A 100% européennes ou nationales, elles peuvent néanmoins servir une stratégie élaborée hors de l'Union. En second lieu, à l'échelle européenne, les intérêts des membres sont divers et la volonté

[25] Les combines protectionnistes du gouvernement chinois ? (http://www.marianne2.fr/SlovarMarianne/)

[26] Dossier délocalisations : quelles réponses Michel Lasserre.2007 (http://www.m-lasserre.com/index.html)

politique manque : par exemple, l'Allemagne n'a aucun avantage à faire jouer une clause qui pénaliserait ses exportations, notamment vers la Chine.

33 - Alors que reste-t-il à faire ?

L'UE peine à afficher des positions communes et reste réticente à adopter des postures agressives. Par ailleurs, elle aurait beaucoup à perdre dans des conflits à un moment de faible croissance économique.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris propose les pistes suivantes :

- Pour éviter le développement de pratiques anarchiques[27]:
  - l'Union doit respecter avec lucidité le cadre légal prévu par les accords, et en particulier privilégier le bilatéralisme et le plurilatéralisme au détriment du multilatéralisme ;
  - Les États-membres doivent mobiliser davantage leur diplomatie dans le combat économique ;
  - Les acteurs économiques doivent privilégier la solidarité entre producteurs et distributeurs.

- Par ailleurs, les acteurs européens doivent se donner les moyens de la réciprocité :
  - en imposant systématiquement un volet « marchés publics » dans les accords ;
  - en promouvant une stratégie européenne en matière de normes et en mettant en place des procédures de contrôle efficaces ;
  - en procédant à un meilleur suivi de la mise en œuvre des accords bilatéraux existants, en introduisant des clauses de révision dans les accords de libre-échange et en promouvant la réciprocité sectorielle par des accords plurilatéraux ;
  - en faisant un usage systématique de l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC.

[27] "Comment restaurer des conditions de concurrence loyale ?" Synthèse du rapport de Jean-Michel Delisle 8 mars 2012.

ANNEXE 5
Les agences de notation
(données recueillies par Christian Fournet)

Une **agence de notation** désigne généralement une agence de notation financière et ne doit pas être confondue avec une agence de notation sociale et environnementale liée à la notion de Responsabilité sociale des entreprises. Une agence de notation désigne traditionnellement dans le langage courant une entreprise ou une institution chargée de la notation financière des collectivités (États…) ou des entreprises selon certains critères définis par une réglementation ou par les acteurs du marché. Historiquement, les premières agences de notation sont les agences de notation financière telles que Fitch Ratings, Moody's et Standard & Poor's. Ces agences opèrent, contre rémunération, à la demande des entreprises (et éventuellement des collectivités publiques) désirant être notées. Leur indépendance a toutefois été discutée depuis l'affaire Enron et la crise financière de 2008. De nombreuses institutions financières ont leur propre service de notation des entreprises et collectivités, à l'exemple de la Coface. La notation apparaît aux États-Unis où se développe le marché financier au siècle. Les agences de notation ne sont pas toutes financièrement indépendantes, les trois principales sont :

Fitch Ratings	contrôlée à hauteur de 50% par le groupe Holding Français Fimalac. Le groupe de medias américain Hearst Corporation détient l'autre moitié du capital.
Moody's	détenue par Moodys Corporation qui a parmi ses actionnaires Warren Buffett.
Standard & Poor's	acquise en 1966, par le groupe d'édition McGraw-Hill. qui édite le journal Business Week, et possède de nombreux réseaux de télévisions.

Il existe 9 niveaux de notes, qui elles-mêmes peuvent être subdivisées avec des indices (chiffres ou signes + ou -) pour affiner la note.

La crise financière de 2008 a mis en question la notion d'indépendance de ces agences de notation. En 2001, Standard & Poor's et Moody's note la société Enron en catégorie « *investissement* », la meilleure. Quatre jours plus tard, la société déclare une faillite. Lors de la crise des subprimes les agences Moody's, Standard and Poor's, Fitch ont pendant plusieurs années donné la meilleure notation financière (AAA) aux produits dérivés (entrant comme hypothèque des subprimes) avant de se rendre compte qu'il fallait brutalement l'abaisser. En 2008, la banque d'investissement multinationale Lehman Brothers est notée « A » la veille de son effondrement.

Concernant la crise de la dette grecque, le rapport de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale adopté par le parlement européen le 20 octobre 2010 constate que : « *les marchés financiers ont adopté un comportement spéculatif – certains investisseurs prenant de très grands risques – qui a été aggravé par l'oligopole des agences de notation* ».

Elles sont critiquées en particulier pour :
- L'opacité des méthodes de notation ;
- Le caractère oligopolistique du secteur de la notation ;
- Les conflits d'intérêt apparus au sein des agences en raison de leur mode de rémunération (c'est le demandeur qui paie) ;
- La difficulté des agences à toujours anticiper les défaillances des emprunteurs ;
- La discontinuité des notations, alors que ces mêmes notes influencent des cotations continues, engendrant de facto de brusques variations de cours.

Une fois les crises confirmées, les agences montrent une tendance à sur-réagir.
Une réflexion est engagée pour réformer ces agences autour des thèmes suivants :

- ≅ Investisseur-payeur, mais se pose la question de la diffusion de la note ;
- ≅ Une agence de notation publique, mais disparités par pays ;
- ≅ L'interposition d'un tiers indépendant pour éviter le lien direct émetteur/agence ;
- ≅ Une agence européenne mais dangereuse politiquement et refusée par la Commission.

Les partenaires du statu quo s'appuient sur le fait que les marchés anticipent la notation et que les trois agences ont généralement des avis différents à un moment donné en fonction des paramètres subjectifs introduits dans leur méthode d'évaluation (volonté politique et capacité des Etats ou organismes à prendre les décisions nécessaires), ce qui pondère la décision d'une seule agence.

Avant la découverte des comptes truqués en Grèce, les dettes souveraines y compris celle de la Grèce étaient considérées comme les placements les plus sûrs. Depuis cette date la suspicion s'est installée chez les investisseurs à l'égard des comptes officiels de tous les pays.

En l'absence d'agence de notation, les marchés anticiperaient d'eux-mêmes au moindre signe de risque vers des taux d'intérêt excessifs avec une surenchère entraînant une spéculation anarchique. Si bien que faire appel à une agence de notation conduit souvent à obtenir une notation plus favorable que celle qui avait été anticipée par les investisseurs. Ceci a d'ailleurs été démontré pour les Etats-Unis et pour la France avec la perte d'un seul cran, ce qui a entraîné une baisse naturelle et logique des taux d'intérêt. Cet aspect bénéfique n'est pas mentionné par les médias qui parlent de dictature des agences de notation au détriment des Etats !.....Ne savent-ils pas que la Banque de France et d'autres organismes notent les entreprises françaises depuis des décennies ? Par ailleurs aucun pays n'a jusqu'alors contesté sa notation, alors que l'agence lui fournit tous les éléments justificatifs de sa prise de position.

La modification d'une note doit être réservée aux seuls investisseurs, par contre l'incidence éventuelle ultérieure sur le refinancement de la dette doit être expliquée au citoyen.

En revanche, la mise sous surveillance négative actuelle doit davantage être prise au sérieux, puisqu'elle est assortie d'une série de questions sur les moyens qui seront mis en œuvre et dans quel délai par le gouvernement pour respecter les engagements de sa propre politique budgétaire et fiscale. Les marchés financiers sont évidemment attentifs aux réponses apportées à ces questions. Rappelons qu'ils sont un lieu géographique ou virtuel où différents types d'acteurs s'échangent des capitaux au comptant ou à terme. Ce sont également les marchés où sont effectuées les transactions sur des actifs financiers et, de plus en plus, leurs produits dérivés. Essentiellement, il y a trois types de marchés financiers :

- ≅ Le **marché des taux d'intérêt**, c'est-à-dire du marché de la dette, qu'il est d'usage de séparer en : marché monétaire pour les dettes à court terme (moins d'un, deux ou même parfois trois ans à son émission) et marché obligataire pour les dettes originellement à moyen ou long terme ;
- ≅ Le **marché des changes** ou **Forex**, où l'on échange des devises les unes contre les autres ;
- ≅ Le **marché d'actions**, c'est-à-dire des titres de propriété des entreprises.

ANNEXE 6

Recueil de données financières et économiques.

(d'après la Commission Jacques Attali)[28]

Un grand nombre de décisions politiques restent lettre morte, malgré des chiffres alarmants connus de tous :

Domaine	Commentaires
Les dépenses	≅ Les dépenses publiques représentent 56% du PIB (1er rang mondial), dont 97% en dépenses de fonctionnement. ≅ Il y a 5,3 millions de fonctionnaires (20% de l'emploi total), avec une hausse de 45% des effectifs en 10 ans dans la fonction territoriale.
Les recettes	≅ Les prélèvements obligatoires sont de 43% du PIB (4ème rang mondial). ≅ En 10 ans l'Etat a perdu 20% du PIB de revenus fiscaux, sans réduire d'autant la dépense publique. ≅ En 2011 la croissance en France a été de 1,7% contre 3% en Allemagne.
Le déficit	≅ Déficit budgétaire 2011 en France : 70 Mds euros soit 3,5% du PIB, alors que le déficit de l'Allemagne a été réduit à 1% du PIB. ≅ Sur le plan du commerce extérieur, nous enregistrons en 2011 un déficit de 70 Mds d'euros soit 3,5% du PIB (alors même que l'aéronautique et l'agroalimentaire sont excédentaires). alors que l'Allemagne a comptabilisé 150 Mds d'excédents.
La dette	≅ La dette publique actuelle atteint 87% du PIB (1 800 Mds d'euros), avec un déficit budgétaire de 95 Mds en 2011. ≅ Pour maîtriser la dette publique (c.à d. pour la stabiliser), il faut ramener le déficit à 3% en 2013, (4,5% en 2012), 2% en 2014 et avec retour à l'équilibre en 2016. Il faut donc trouver près de 100 Mds d'économies et de hausse d'impôts pendant le prochain quinquennat. ≅ D'ici 2017 la dette ainsi stabilisée représentera alors 96% du PIB (scénario favorable), soit 10 points de plus qu'actuellement de l'ordre de 2 000 Mds.
Le retour à l'équilibre	≅ Pour atteindre l'équilibre du budget, une solution préconisée par certains : 1/3 de hausse d'impôts et 2/3 d'économies. ≅ Parmi les économies les plus rentables qu'il faudrait traquer: la fraude fiscale et sociale qui représenterait 30 à 40 Mds/an soit 1/3 de l'objectif à atteindre. Parmi les impôts les plus efficaces : un impôt sur 10 ans de 1,5% du patrimoine financier, immobilier et autres suffirait à rembourser la totalité de la dette publique (une réduction d'un tiers de la dette serait probablement suffisante). Cette mesure risque cependant d'être trop draconienne car elle réduirait à priori de façon excessive la rentabilité du patrimoine et encouragerait son exil (avant même son début d'application) et pourtant ! ≅ Parmi les économies les plus vraisemblables citons : la suppression des privilèges des élites politiques et financières, la désindexation des dotations aux collectivités locales (1% de baisse rapporte 2 Mds/an) etc. ≅ A titre indicatif, le patrimoine de l'Etat ne représente que 10% de son endettement, ses participations boursières sont évaluées à dix autre pourcents. Charges sociales/employeur, en France 12% du PIB contre 8% en Allemagne.
L'Europe	≅ Budget fédéral US 17% du PIB contre 1,1% en Europe ≅ Marge brute moyenne des Entreprises en France : 30% contre 40% en Allemagne. ≅ Population allemande en 2011 +50.000 hab. grâce à un solde migratoire positif de 240.000 pers. (Polonais) ≅ Excédent commercial de l'Eurozone en 2011 : +7 Mds euros (grâce à l'Allemagne). ≅ Taux de chômage en SP en 2011 : 23%. ≅ Projet de traité sur l'Union économique renforcée : coordonner les politiques économiques et améliorer la gouvernance. Objectif futur de l'Union : déficits inférieurs à 0,5% du PIB. ≅ Le Portugal rencontre des difficultés pour tenir son plan et il ne peut pas revenir sur les marchés au taux de 14% : on envisage déjà une nouvelle aide européenne.

ANNEXE 7

[28] Commission pour la libération de la croissance française présidée par J. Attali remise au Président de la République en 2008, avec la participation de M. Monti (président du conseil italien qui a mis en œuvre ce programme)

Quelques pistes de réflexions et d'actions à entreprendre

(cf. paragraphes 213 et 232)

Sur le plan moral *(l'homme étant la priorité) :*

Toutes les dispositions que nous préconisons reposent sur l'Homme. Il est donc essentiel que les valeurs morales et humanistes soient d'abord réhabilitées et mises au premier plan :

- ***Privilégier et promouvoir les valeurs morales :*** l'intégrité, l'honnêteté, l'équité, la justice, l'éthique, etc ;
- ***Privilégier et promouvoir les valeurs humanistes :*** la démocratie, l'intérêt général, la solidarité, la tolérance, l'authenticité, l'éducation/savoir/connaissance, l'égalité, le respect des autres, la Foi dans le progrès de l'humanité…

Sur le plan politique :

- Etendre les compétences du G8 et du G20 en matière de régulation des marchés ;
- Redonner la main au Politique, pour qu'il puisse définir des règles et un cap dans les principaux domaines sociétaux : énergie, matières premières, environnement, éducation, formation ;
- Suspendre l'extension de l'Europe et revoir les accords de Schengen pour avoir une immigration de qualité indispensable à la démographie de l'Europe ;
- Prendre des mesures coercitives en vue de rééquilibrer les politiques d'exportation et de consommation interne des pays émergents ;
- Redéfinir un modèle de croissance différent avec un PIB plus réaliste. En effet, le PIB actuel ne tient pas compte de la perte des ressources naturelles, il comptabilise des activités négatives (accidents domestiques, industriels ou routiers) ainsi que des activités produisant peu de richesses (publicité, marketing).

Sur les plans économique et sociétal :

- Remettre l'Education Nationale au cœur de nos valeurs ;
- Adapter la formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins d'emplois qualifiés ;
- Lutter contre tous types de fraudes (fiscales, sociale, économie grise…), gaspillages, …
- Optimiser et mutualiser les ressources en fonction des objectifs de protection sociale;
- Améliorer les coûts de gestion de l'administration en rationalisant son organisation ;
- Reconsidérer l'équilibre entre libre-échange et protection en Europe ;
- Limiter notre dépendance énergétique et en matières premières ;
- Réduire l'utilisation massive du charbon, très polluant, dans les centrales électriques;
- Réserver les matières premières fossiles pour la chimie ;
- Inculquer l'obligation de résultats dans tous les domaines ;
- Réformer les circuits de distribution trop coûteux pour dégager du pouvoir d'achat ;
- Tenir compte des préconisations sur la « bombe alimentaire » ;
- Prendre en considération la question de la montée des fondamentalismes.

Sur le plan financier :

- Réduire la dépendance vis-à-vis de nos créanciers en leur donnant confiance dans notre politique de réformes (en réduisant notre dette publique et en améliorant notre balance commerciale) avec l'objectif d'une bonne gouvernance ;
- Adopter au niveau européen une discipline en matière de surveillance et de coordination des politiques économiques et budgétaires ;
- Séparer les activités bancaires de prêt et d'investissement ;
- Multiplier les mesures pour favoriser la croissance ;

- ≅ Accorder la priorité à la production industrielle et aux exportations. ;
- ≅ Encadrer la financiarisation de l'économie, contrôler l'économie virtuelle et les produits financiers dérivés ;
- ≅ Corriger les dérives boursières ;
- ≅ Taxer les transactions financières ;
- ≅ Taxer la dégradation de l'environnement ;
- ≅ Attaquer sans état d'âme le blanchiment d'argent et les paradis fiscaux, gangrène des démocraties ;
- ≅ Rendre toutes les monnaies convertibles.

ANNEXE 8

L’Europe et le commerce mondial.

(cf. chapitre 221)

L'Europe représente une part importante du commerce mondial.

L’Union européenne représente un marché tel que toutes les économies du monde sont tributaires de sa situation financière, à côté de deux autres acteurs majeurs : les Etats-Unis leader du monde anglo-saxon et la Chine tête de file des pays émergents.

Le PIB global des 27 pays européens représente 25% de la richesse mondiale. Globalement, l'UE est un partenaire économique de premier plan. Son secteur secondaire n’a pas totalement disparu, même si les nombreuses délocalisations ont porté un coup fatal à des pans entiers de l’économie. Sa présence industrielle est encore forte dans des domaines sensibles comme la chimie, certaines industries lourdes, l’ingénierie industrielle, et les énergies alternatives. Le potentiel de ce secteur doit encore monter en puissance.

L’Union Européenne partenaire commercial incontournable.

Leader du commerce international, l'Union Européenne l'est encore aujourd’hui si les échanges intra communautaires sont pris en considération. La PAC permet l'autosuffisance et le développement de l'industrie agro-alimentaire, source d'exportation.

ANNEXE 9

La croissance, planche de salut ?

La plupart des mesures en faveur de la croissance n'ont pas d'effets immédiats : il faut donc s'attendre de toute façon à une croissance faible pendant quelques années. Toutes les prévisions à court terme (réduction des déficits, de la dette….) basées sur un retour rapide à une croissance satisfaisante sont donc très aléatoires.

Pourtant dans l'état actuel des choses, nos sociétés sont très dépendantes de l'évolution de la croissance.

1 - Définition de la croissance économique.

Etymologie : du latin *crescere*, croître, grandir.

En économie, la **croissance** désigne l'évolution annuelle, exprimée en pourcentage, du **P.I.B.** (Produit intérieur brut) ou du **P.N.B.** (Produit national brut). Pour éviter le problème dû à l'**augmentation des prix**, la croissance est calculée en « **monnaie constante »** (hors inflation), le P.I.B. étant corrigé de l'augmentation de l'indice des prix. Ceci permet de calculer une croissance en volume. La formule de calcul, dans le cas du PIB de l'année « n », est la suivante :

$$\textbf{Croissance} = [PIB_{(n)} - PIB_{(n-1)}] / PIB_{(n-1)}$$

On distingue généralement :

- **La croissance extensive :** augmentation des quantités de facteurs de production (culture de nouvelles terres, ouverture de nouvelles usines). La croissance extensive génère des créations d'emplois ;
- **La croissance intensive :** augmentation, par des gains de productivité, de la production à volume de facteurs de production identiques, notamment sans création d'emplois supplémentaires.

Une croissance du PIB n'implique pas nécessairement une élévation du niveau de vie. En effet, si la croissance démographique est plus rapide que la croissance du PIB, le PIB par habitant diminue. En outre, certaines activités ne sont pas prises en compte dans son calcul (voir « les limites du PIB »). D'une manière plus générale, la croissance correspond, pour une nation, à une augmentation soutenue et durable - pendant une période suffisamment longue - de la production de biens et de services appréhendée par des indicateurs comme le PIB ou le PNB. Cependant, n'étant qu'une mesure quantitative d'un agrégat économique, la croissance n'est qu'une des composantes du développement qui est une notion plus abstraite et qualitative. Il peut donc y avoir croissance sans développement et inversement du développement sans croissance. La croissance telle qu'on la définit et qu'on la mesure aujourd'hui est un phénomène relativement récent à l'échelle de l'humanité qui peut être daté du début de l'industrialisation. Les dernières décennies ont vu se succéder une série de cycles de croissance soutenue et de récession ou de faible croissance :

- croissance des années 1919-1929 ;
- récession des années 1930 ;
- forte croissance de l'après-guerre : les « 30 glorieuses » ;
- ralentissement après le choc pétrolier de 1973 ;
- forte croissance des années 1980-1990 ;
- ralentissement de 1992 à 1997 après la première guerre du Golfe ;
- reprise de la croissance de 1997 à 2001 (attentat du 11 septembre).

2 - Les limites du Produit Intérieur Brut (P.I.B.)

Le **Produit intérieur brut** (PIB) mesure la **production totale de biens et services** d'un pays pendant une période donnée (Voir la définition du PIB). Sa croissance est considérée comme une mesure de la santé économique d'un pays.

Que ce soit par son évolution ou par son ratio par habitant, le Produit intérieur brut n'est qu'une mesure globale, une moyenne**.** Il ne permet d'appréhender ni les inégalités sociales ni leur évolution. Le PIB moyen peut augmenter alors que les revenus (qu'il est censé mesurer) diminuer pour une majorité de la population et augmenter fortement pour une minorité, ce qui renforce les inégalités.

Le calcul du PIB s'appuie sur la comptabilité nationale, donc sur ce qui est déclaré à l'Etat. De ce fait, **il ne prend pas en compte :**

- le travail non rémunéré, celui que l'on fait pour soi-même (le travail domestique par exemple) ;
- le bénévolat ;
- ce que l'on produit pour soi-même (son verger, son potager,...) encore appelée l'autoconsommation ;
- la production encaissée en liquide et non déclarée ;
- le travail « *au noir* » ;
- les activités illégales...

Ce que le PIB mesure et qui n'apporte rien à la société :

- les services facturés inutiles ou inutilisés.

Ce que le PIB n'intègre pas du fait qu'il ne mesure que des flux annuels de production et non un patrimoine :

- les dégâts causés à l'environnement ;
- les richesses naturelles ou leur épuisement ;
- l'impact d'une catastrophe naturelle, d'une guerre ;
- les créances douteuses (crédit dont on sait que l'emprunteur ne pourra pas le rembourser).

Ainsi lors d'une pollution, on comptabilisera à la fois la production qui a contribué à la pollution et la production nécessaire à la dépollution, le tout pour un résultat nul. De ce point de vue, le PIB n'est pas incitatif à la réduction de la pollution. Le PIB ignore aussi ce qui est qualitatif, comme le bien-être, les loisirs, la sécurité**,** le niveau d'éducation**,** la liberté. En outre, le PIB comptabilise de la même manière ce qui est bénéfique à la société (ex : les médicaments) et ce qui lui porte préjudice (ex: industries polluantes, armement...) ou ce qui est inutile. Les économistes sont conscients des limites du PIB et s'intéressent davantage à son évolution qu'à son niveau absolu, l'important étant qu'il soit calculé de la même manière d'une année sur l'autre. Par ailleurs, ils considèrent en général que la croissance du PIB et la diminution du chômage sont corrélées **(**loi d'Okun**).** Etant avant tout une mesure comptable, le Produit intérieur brut ne peut prétendre mesurer le bien-être et encore moins le bonheur**.** C'est la raison pour laquelle commencent à apparaître de nouveaux indicateurs comme l'IDH (indice de développement humain**)** qui tentent de mieux appréhender le bien-être social.

3 - Quelques facteurs améliorant la croissance

- **Facteurs généraux :**
  - Le règlement de la crise européenne et de l'endettement des pays doit être traité pour que les marchés financiers retrouvent confiance dans l'investissement de l'économie européenne ;
  - Rééquilibrage indispensable des modes de développement des grands pays émergents ayant des niveaux de la consommation intérieure faibles et des volumes d'exportations très élevés (dumping social, monétaire et des coûts de production) ;

- Ouvrir les marchés et lutter contre le protectionnisme comme le préconise l'O.M.C.[29] ;
- Réduire la financiarisation de l'économie, source de délocalisations ;
- Développer des filières industrielles d'avenir avec la création en France d'un Secrétariat d'Etat aux Energies nouvelles ;
- La croissance s'obtient en produisant des richesses, en optimisant les structures publiques et non uniquement en privilégiant la consommation intérieure de produits trop souvent importés ou par des services et plus récemment avec de l'économie virtuelle….. Réserver l'endettement destiné à l'investissement industriel ;
- La croissance peut être maintenue à un niveau acceptable si des structures souples permettent de répondre rapidement aux changements, s'il y a des progrès techniques significatifs (en matière énergétique en particulier), si la productivité augmente (avec de l'investissement et surtout de l'innovation) et bien entendu si l'éducation et le niveau des connaissances scientifiques et techniques des populations est en progression.

≅ **Mesures spécifiques :**

- Privilégier l'innovation par la Recherche et le Développement, le marketing, la vente à l'exportation ;
- Ré-industrialiser en conséquence avec des produits nouveaux pour les besoins à l'exportation et pour la consommation intérieure et créer un tissu industriel offrant des synergies régionales ;
- Développer et généraliser l'intelligence économique encore trop peu mise en œuvre dans les entreprises ;
- Améliorer notre compétitivité en réduisant le coût du travail qui supporte des charges sociales trop élevées et ainsi regagner des parts de marchés à l'export en particulier ;
- Réduire le chômage par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, en mettant en place une formation adaptée aux besoins, sans changer l'enveloppe globale énorme déjà affectée à cet usage ;
- Avoir un nombre d'heures travaillées comparable aux meilleurs compétiteurs européens (jours fériés, absentéisme, conflits sociaux….) ;
- Promouvoir une politique de l'offre à l'exportation pour retrouver une balance commerciale excédentaire ;
- Améliorer la qualité, la durée de vie et la « réparabilité » des produits mis sur le marché (produits durables avec la notion de valeur d'usage, plus économiques à terme que les produits jetables d'origine asiatique en particulier) ;
- Mettre en place des mesures de protections contre les importations déloyales (concurrence déloyale au mépris des droits de l'homme, monnaies sous évaluées non convertibles, contrefaçons….) ;
- Avoir un comportement citoyen (civisme au lieu de la complicité de l'acheteur) : Acheter français ;
- Abandonner l'idée du « moins disant », privilégier le « mieux disant » ;
- Créer une Charte « Buy european act » : achat exclusif de produits européens pour les marchés publics européens ;
- Privilégier l'exportation extra-européenne pour éviter une concurrence excessive en Europe ;
- Drainer davantage l'épargne publique vers une Bourse « moins spéculative » et redevenue représentative de la valeur des Entreprises ;

[29] L'OMC ayant de réelles difficultés pour remplir sa mission, préconise un accord global de libre-échange basé sur « La reconnaissance de biens publics globaux » : l'environnement, la santé, la connaissance et l'information, la paix et la sécurité. Les autres domaines continuant, à défaut d'accord plus généraux, à être traités Etat par Etat et pour chaque produit ou service….

- Imposer fiscalement les Sociétés en fonction du degré de réinvestissement des capitaux dans l'Entreprise ;
- Financement moins frileux par les banques ;
- Participation des banques au capital des entreprises ;
- Simplification et assouplissement des règles du Code du Travail (seuil des 50 salariés….) et des formalités administratives qui limitent la taille des entreprises ;
- Instaurer un dialogue social entre les partenaires sociaux sans interventionnisme excessif de l'Etat ;
- La monnaie unique actuelle, trop rigide, doit être remplacée par une monnaie commune permettant des ajustements et une parité à l'exportation plus favorable ;
- Promouvoir une croissance sans endettement public supplémentaire, sauf cas très particulier. L'initiative privée doit être prioritaire ;
- Faire participer les pays européens au budget de Défense de la France, la seule à entretenir une armée dotée de moyens modernes (force de dissuasion etc….) pour défendre l'Europe. (La G.B. ne faisant pas partie de cet ensemble) ;
- La France doit être un fournisseur important de l'OTAN (projet de boucliers anti-missiles).

La croissance sera-t-elle toujours au rendez-vous ? De toute façon, il y aura toujours des disparités importantes dans le temps et dans l'espace. La croissance indéfiniment positive est impossible et cette notion de croissance ne s'appliquera pas de façon homogène à tous les pays.

ANNEXE 10

Quelques thèmes sous forme de graphiques.

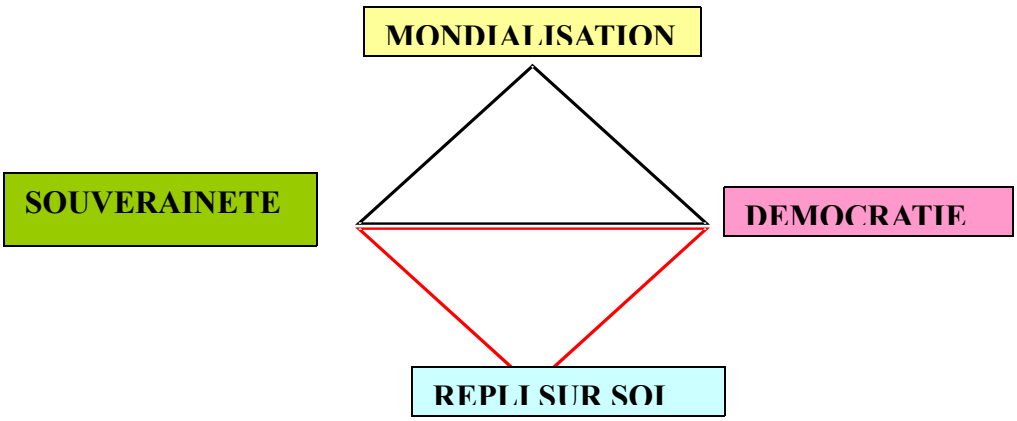

La mondialisation s'est mise en place au détriment de la souveraineté des Etats et de la démocratie[30].

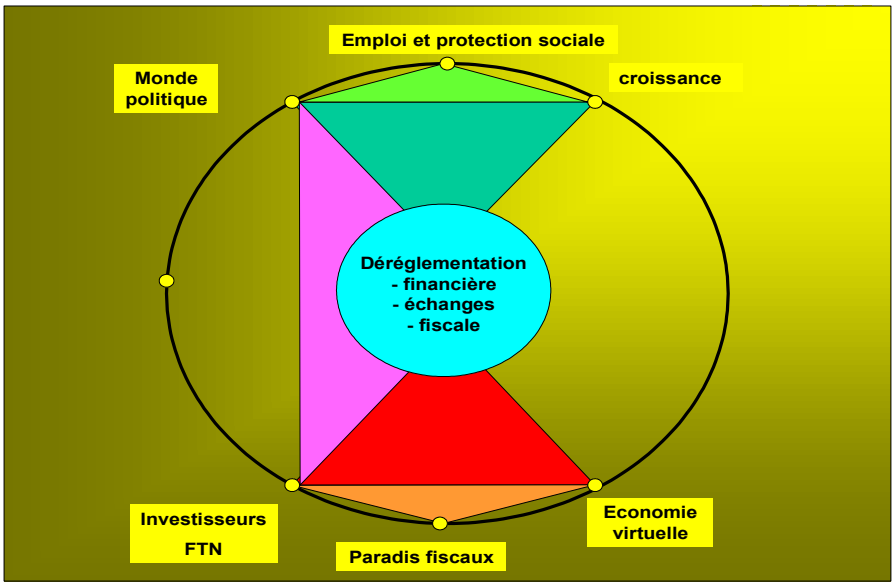

Le pouvoir financier a désormais pris le pas sur le politique

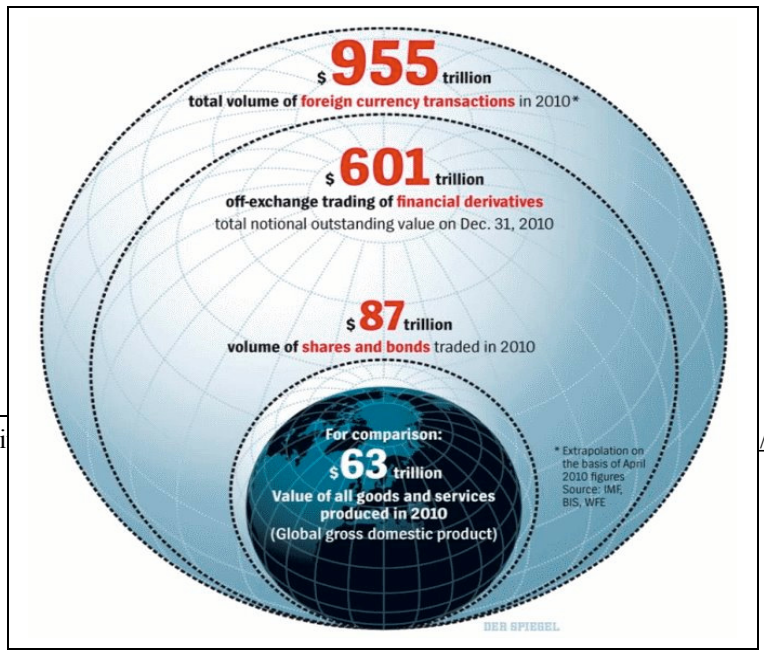

[30] Triangle d'incompatibili /the-inescapable.html

L'économie virtuelle a « asphyxié » l'économie réelle

BIBLIOGRAPHIE

Doc 1 19ème discours des ambassadeurs – Nicolas Sarkosy 31 août 2011

Doc 2 (Horizons et Débats 14 septembre 2011) « La zone Euro se brise – comme ce fut le cas de l'Union Soviétique » Selon Stéphen King économiste en chef de la banque HSCB

Doc 3 « La guerre de religion a-t-elle commencée ? » .Thierry Desjardins Journaliste et Reporter, directeur général adjoint du Figaro.

Doc 4 « L'Islam est le plus grave défi posé à l'Europe ». Jean Sévilla dans Le Figaro Magazine du 08 octobre 2011

Doc 6 « Loi des rendements décroissants » David Ricardo.

Doc 7 « Effets des croissances démographique et économique sur l'environnement ». Wikipédia

Doc 8 « Les cinq grands problèmes du monde actuel » Les grands enjeux du monde contemporain, Géographie terminale.

Doc 9 «L'état du monde aujourd'hui » ,L'énoncé des droits civils, politiques et sociaux à l'épreuve des réalités du 21e siècle. (gérard Fonteneau – point de vue altermondialiste)

Doc 10 « Les priorités du Développement Durable ». Contribution de Alain Ruellan au débat organisé par ATTAC Pic St Loup le 20 mai 2006.

Doc 11 « L'OCDE et les grands défis mondiaux ». Par Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE - Institute for Global Economics, Séoul, Corée 21 septembre 2006.

Doc 12 « Géopolitique du monde aujourd'hui » Intellego.fr.

Doc 13 « Vers une vision européenne d'emploi des forces terrestres ». Extraits du discours prononcé par M. Jean Cluzel, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, en ouverture du Forum du Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement militaire supérieur, le vendredi 15 juin 2001

Doc 14 « Penser le désordre mondial. De quels outils dispose-t-on ? » Compte-rendu de la conférence de Zaki Laïdi et Hubert Védrine le 10 avril 2007 (Rapporteur : Florent Parmentier).

Doc 15 « Les relations internationales de l'après guerre froide : Quel ordre mondial ? » Gilles DARIER, Professeur au lycée Gabriel Fauré (Annecy), Conseiller Pédagogique Académique - I.U.F.M de Grenoble et Jean-Marie DARIER, Professeur au lycée de la Vallée du Cailly (Déville-lès-Rouen).

Doc 16 « Vers un nouveau désordre mondial : politique comparée et anthropologie pluraliste »

selon Clifford Geertz par Daniel Cefaï maître de conférences à l'université Paris X-Nanterre et chercheur à l'Institut Marcel Mauss (EHESS). Il est l'auteur de L'enquête de terrain (Paris, La Découverte, 2003) et de Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective (Paris, La Découverte, 2007).

Doc 17 Conférence du Dr Benkhalifa au Québec (2011).

Doc 18 « La Route vers le nouveau désordre mondial » Peter Dale SCOTT (Résistances)

Doc 19 « Le nouveau désordre mondial » Hebdo Courrier International n° 931 du 04 sept. 2008

Doc 20 A propos de l''interview DSK/Chazal : focus sur les 5 minutes économiques dont personne ne parle « LES ECHOS » (par Frédéric Farah et Thomas Porcher) -

Doc 21 « Les mafias menacent l'ordre mondial selon l'ONU » Le monde .fr avec AFP du 18.06.2010

Doc 22 « Le nouveau désordre mondial » Libération du 9/11/1999
(Nucléaire, nationalismes, guérillas... Etat des lieux.). Commentaires par Marc SEMO et Pierre HASKI .

Doc 23 « Ordre et désordre mondial » Revue Démocratie et socialisme du 13/9/2001 .

Doc 24 Centre Thucidide**.** Questions internationales n° 2 « Pétrole, ordre ou désordre mondial » du 1er août 2003 par Serge SUR

Doc 25 « Un nouveau désordre mondial » , par Le Webmestre du Café Politique le 17 février 2003.

Doc 26 « Les nouveaux défi », « Les défis de l'après Ben Laden ». Extrait d'émission d'actualité internet MSN début octobre 2011.

Doc 27 Géopolitique du XXIème siècle : « Le nouveau désordre mondial ? » du 06/11/2008 Archives de la Bibliothèque municipale de LYON

Doc 28 Nouveau désordre mondial : « Un monde Barbare et incertain » par Nicolas Béniès - Journal La Gauche dimanche - du 6 octobre 2002, par Nicolas Béniès).

Doc 29 "Next 100 Years" de George Friedman stratfor.com 2008. (George Friedman on World War III . The geopolitical scientist predicts which nations will be fighting for world power in 2050).

Doc 30 « Le nouveau désordre mondial » Une émission en vidéo Réalisation Daniel Edinger Jacques Trefouël Co-production Cinétévé - France 3 - INA – SIRPA.

Doc 31 « Le nouveau désordre mondial » par Yassirkazar 11-10-2009.

Doc 32 « Faut il craindre le populisme pour 2012 » Le Figaro Magazine du 19 novembre 2011 Jean-Pierre Le Goff et Dominique Reynié.

Doc 33 Les Agences de notation financières Wikipédia ;

Doc 35 http://www.lafinancepourtous.com/Les-cycles-financiers,1078.html

Doc 39 « Programme du Conseil National de la Résistance ».

Doc 41 « La dette publique, faux coupable » Hérodote net du 07 novembre 2011.

Doc 42 « l'Europe, la démocratie et l'Allemagne », entretien avec Emmanuel Todd. Hérodote.net du 21 novembre 2011.

Doc 43 « Indicateurs composites avancés de l'OCDE » Communiqué de presse Paris, 12 janvier 2012.

Doc 44 « Quelle ambition industrielle pour l'Europe ? » Question d'Europe n°225 du 16 janvier 2012 Philippe Camus Président du Conseil d'administration d'Alcatel-Lucent

Doc 46 « La croissance en débat » www.LEROTARIEN.ORG conférence du Pr Jean Gadrey Janvier 2012

Doc 47 « La formation professionnelle une usine à gaz très rentable »

Doc 48 « La montée des incivilités met en danger notre démocratie » Le figaro magazine du 10 décembre 2011 Cécile Ernst diplomée de sciences-Po.

Doc 49 « L'hiver Arabe » François d'Orcival.

Doc 50 « L'US army entame son retrait d'Europe » Le Figaro du 15 janvier 2012 Isabelle Lasserre.

Doc 51 « Made in France » Le Figaro Magazine du 16 décembre 2011 Aléxis Brézet.

Doc 52 « Guerre en Libye » n° 153 (Dossier) Christophe Fontaine septembre-octobre 2011.

Doc 53 Monde et Vie 16 juillet 2011 n° 846 Yves –Marie Laulan

Doc 54 « L'immigration coûte à la France 70 milliards d'euros » « La démocratie secrète ses propres ennemis » Le Figaro Magazine du 21 janvier 2012 Tzvetan Todorov.

Doc 55 FOCUS « Crise Financière » N° 153 Henri Spitezki septembre-octobre 2011.

Doc 56 FOCUS « Géostratégie et crise financière » N° 153 Luisa Pace septembre-octobre 2011.

Doc 57 « L'après Gaddhafi au Sahara et du Sahel » Notes internacionals CIDOBjanvier 2012 Laurence Aïda Ammour.